

Dossier

Accompagner l'élève Accompagner le jeune





Dossier • Accompagner l'élève • Accompagner le jeune

■	Édito du Président - Yves RUELLEAN	2
■	Témoignage d'un professeur du XXI ^e siècle - Emmanuel TILMONT	4
■	Être éducateur - Jacques BERTOLINO	6
■	Promouvoir la "cohabitation heureuse" dans la relation adulte/élève - Yannick MORISSET	7
■	Journée d'intégration des 6 ^e au collège Saint Hélier de Rennes - Michel COMMEUREUC	11
■	ATI - Franck LEVASSEUR	12
■	Accompagner un jeune au collège: Un accompagnement 3D - Gilles DUPONT	14
■	Accompagnement personnalisé en lycée - Jacques PELHÂTRE	16
■	Accompagnement personnalisé, lycée professionnel Saint-Gabriel - Yannick MORISSET.....	18
■	Accompagnement des élèves à besoins particuliers - Christian DELATTRE	22
■	Yes we can - Véronique ESCULIER	25
■	Parcours de la nouvelle chance, "Viens décrocher ton bac" - Christian DELATTRE	26
■	Ref'Ado, un dispositif mobile au service des établissements du second degré - Benoît DUGAST	28
■	La MIJEC... Pour quoi faire? - Ivan LEROUX	30
■	Le Parlement Européen des Jeunes - Laurence BÉRAUD-SCHMITT	32
■	Du caritatif en culture religieuse - Françoise BORDEAUX-GÉRARD	34
■	Projet éducatif: Carmen Street, Breccia	35
■	Sept lois à connaître, pour être plus efficace - Yannick MORISSET	41
■	Échos journée Gestion FNOGEC - Bertrand VAN NEDERVELDE, Yannick MORISSET	43
■	Échos réunion DRA DD des 26 et 27 mars 2014 - Gabriel ANDREÏ	46
■	Chef d'établissement, dirigeant de fait - Yannick MORISSET	49
■	FormÉlie, piloter le plan de formation de l'établissement	51
■	Forum	53
■	Évangéducation: Prière pour la paix - Jean-Paul II	55
■	Deux papes pour l'éternité - Yannick MORISSET	56
■	Le quotidien (re)traité - Patrick BARON	58
■	Postes à pourvoir	59
■	Recherches de poste	62
■	Et à la faim - Marie-Sixtine MALGOUYRES	65

DOSSIER DU PROCHAIN BULLETIN

Sur les chemins de la formation



ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE ACCOMPAGNER LE JEUNE

Témoignage d'un professeur du XXI^e siècle

sur les « Avis aux maîtres » de Jean-Claude COLIN



« Il y a près de deux siècles, Jean-Claude COLIN, le fondateur de la Société de Marie, acceptait à contrecœur la direction d'un établissement scolaire à Belley. [...] Il élaborait rapidement quelques règles éducatives « Les Avis aux maîtres ». Avec patience, il les mit en œuvre. Par la suite, il considéra toujours cette expérience comme très importante jusqu'à faire de l'éducation des jeunes un point central de la mission mariste.

[...] Les Maristes continuent d'affirmer leur attachement au projet éducatif de leur fondateur. Ils en connaissent les limites. Il ne s'agit pas d'une pédagogie originale, exemplaire, voire unique ! Plutôt des attitudes éducatives dont ils n'ont pas le monopole, ni la propriété. Mais ces pratiques ont porté du fruit : ils en sont les témoins. Ils croient qu'elles peuvent encore en porter. Tout simplement parce qu'elles puisent leur dynamisme à la source de l'Évangile. »

Extraits de l'introduction du livret « Caractéristiques de l'éducation mariste », 2006

le fameux « *air grave et sérieux* » que Jean-Claude COLIN évoque à plusieurs reprises. Prônerait-il la vie austère ? Il n'en est rien. Au début de ma carrière, un collègue expérimenté m'avait glissé au creux de l'oreille cette phrase de COCTEAU : « *Les plus grands effets avec les plus petits moyens* ». L'attitude réservée du maître, j'oserais dire du « maître de ses émotions » est une boussole pour moi. Face à ce que VIRILIO nomme aujourd'hui la « démocratie d'émotions » (ce n'est plus l'opinion qui gouverne, c'est l'émotion), le professeur, l'éducateur se doit d'être à bonne distance de l'élève. Comment faire grandir si le tuteur écrase le rameau ? C'est une leçon d'humilité aussi. Lorsque j'ai vu le film « Le cercle des poètes disparus » à l'âge de 14 ans, j'ai été choqué par l'attitude de ce maître, certes charismatique, mais figure de « gourou » : quelle espérance éducative laisse la fin de ce film ? Je me dois donc d'être présent auprès des jeunes, mais d'une présence qui leur laisse leur place, qui n'annexe pas leur libre arbitre. « *Ne cherchons pas à se faire aimer, bien persuadés que c'est le vrai moyen de se faire mépriser* » (paragraphe 20).

l'accompagner, pour lui faire relativiser « la note », pour lui montrer que l'erreur fait partie de l'apprentissage, pour lui faire comprendre que le professeur est là pour l'aider et non pour l'enfoncer, est un vrai défi. J'ai appris la semaine dernière que 90 % des élèves sur l'épreuve de mathématiques au brevet préféreraient la « non-réponse » à la réponse, ayant peur qu'elle ne corresponde pas à ce que le professeur attend, plus qu'à la vraie réponse. C'est dramatique ce choix de la non-réponse ! Ma fille de 4 ans qui est en maternelle m'évoque déjà « la peur de se tromper ». . . La peur ! . . . Le professeur qui fait peur, usant par là d'un pouvoir désuet mais encore ravageur : « *Châtier les enfants en colère, ce n'est plus correction, c'est vengeance* » (paragraphe 77) ou le professeur du cercle des poètes, véritable Narcisse, qui veut se faire aimer. . . Les écueils sont encore nombreux pour le professeur que je suis. L'attitude que prône COLIN est donc pour moi salutaire : ni indifférent, ni indifférencié mais « éducateur », au sens de celui qui conduit. Arrêtons d'ailleurs avec ce faux débat du « professeur ou éducateur » : « Chez les maristes, tous éducateurs » !

Comment je reçois Les Avis aux maîtres de 1829, moi professeur au XXI^e siècle ? Ont-ils quelque chose à me dire dans l'accompagnement de l'élève ?

En les relisant soigneusement pour préparer ce témoignage, il y a trois attitudes qui m'inspirent et m'aident dans ma présence quotidienne auprès des jeunes. Je les présente dans la manière où elles me sont apparues dans ces Avis : du plus évident/récurrent au plus implicite/simplicité esquissé.

Tout d'abord, ce que je nomme « le juste équilibre », ensuite « l'effort d'attention » et enfin « l'espérance chrétienne ».

LE « JUSTE ÉQUILIBRE » OU LA « JUSTE DISTANCE »

De ce juste équilibre, le texte des Avis en est saturé : « *caractère d'esprit toujours égal, ferme, modéré* », « *nous éviterons soigneusement l'esprit de partialité* », « *éviter toute familiarité avec les élèves* », « *éviter d'agir par humeur* », « *ne point l'exalter par la louange, ni l'irriter par les humiliations* », « *parleront peu, feront peu de menaces, se posséderont toujours bien* » (paragraphe 19, 21, 29, 41, 42, 62). C'est

Il faut aider le jeune aussi à sortir de ses émotions et non à les renforcer. Le travail théâtral que je mène parfois avec les élèves est à ce titre très aidant : se « mettre à distance » pour rentrer dans un rôle.

Je pense notamment à cette élève de 5^e prise de tétanie en début d'année dès que je l'interrogeai :

LA DEUXIÈME ATTITUDE EST CELLE DE L'ATTENTION

« *Nous profiterons de toutes les occasions propres à étendre leur connaissance, à exciter leur émulation par l'étude* » ; « *Ils s'appliqueront à rendre leur classe intéressante et propre à exciter l'attention des élèves* ;

ils exciteront l'attention de toute manière surtout par les bonnes notes » (paragraphe 4 et 61).

Nous avons eu en début d'année une intervention sur les « intelligences multiples » : intervention très intéressante et nourrie. Je ne vous restitue qu'une seule remarque qui fait « écho » à la bonne note de COLIN. Le plaisir d'apprendre. Cela semble une évidence, on pourrait parler de tautologie ! Et pourtant quel défi d'exciter l'attention des élèves pour leur faire prendre du plaisir à l'apprentissage. Dans un très beau texte tiré du livre Attente de Dieu, Simone WEIL montre à quel point - et je la cite - « la formation de la faculté d'attention est la but véritable et presque l'unique intérêt des études ». Quand elle évoque cet effort d'attention, elle ne parle pas de l'« effort musculaire » qui nous fait froncer les sourcils, effort tout à fait stérile, mais de cet effort d'attention véritable, soutenu par le désir « de devenir plus apte à saisir la vérité ».

Développer l'attention de toute manière possible face à ce monde où notre regard est constamment sollicité. Je me souviens d'une séance de recherche en salle informatique cette année et cet élève m'appelant à la rescousse face aux différentes fenêtres publicitaires entourant le texte du site qu'il consultait : il s'agissait d'une recherche sur la forêt de Brocéliande. On y trouvait un encart pour réserver le transport, l'hôtel, la visite, les produits « druidiques »... Résultat : il n'arrivait pas à lire le texte central !

Je me surprends à répondre aux élèves inquiets « Monsieur j'y comprends rien » : « C'est normal ». Il faut du temps pour apprendre, pour comprendre, pour développer son attention. Je n'attends pas de vous chers élèves, une bonne réponse, mais une réponse qui, quelque qu'elle soit, sera le fruit de votre réflexion, de votre attention.

COLIN invite ces maîtres à la fin de ces Avis à être des « hommes d'oraison ». Présence donc à juste distance de l'élève, intériorité nécessaire à l'apprentissage, et je dirai à l'attention à l'autre. Simone WEIL conclut d'ailleurs son texte en montrant combien cette faculté d'attention est nécessaire en vue de la prière, mais aussi l'attention à l'Autre : « Ce regard est d'abord un regard attentif, où l'âme se vide de tout contenu propre pour recevoir en elle-même l'être qu'elle regarde tel qu'il est dans toute sa vérité ».

L'ESPÉRANCE CHRÉTIENNE

Je conclus par l'espérance.

Pascal BALMAND, notre nouveau Secrétaire de l'Enseignement catholique affirmait pour définir le fameux « caractère propre de l'Enseignement catholique » : c'est l'espérance chrétienne. J'avais affirmé en réunion pédagogique, du temps où j'exerçais la responsabilité d'adjoint, qu'un éducateur, qu'un professeur ne pouvait être pessimiste, c'était

antithétique. Comment ne pas donner le goût de vivre à ces vies que l'on accueille en classe ? Le goût d'apprendre certes mais aussi le goût de vivre.

Cette espérance chrétienne doit tenir compte du jeune qui se trouve en face de nous, de le respecter dans ce qu'il est tout d'abord. COLIN précise qu'« il faut également aider ceux qui sont plus tardifs, les encourager, ne pas exiger au-dessus de leur talent » ; « ils n'oublieront pas qu'avec les enfants, il faut beaucoup de patience, [...] ne seront pas trop exigeants » ; « nous ne devons pas attendre d'eux l'exactitude et le sérieux de l'âge mûr » (paragraphe 63, 67 et 78).

Il faut consentir à ce qu'ils sont et non à ce qu'on voudrait qu'ils soient. C'est une chance d'enseigner dans des établissements qui associent école-collège-lycée. Je me souviens, il y a quelques années, de cet élève, Victor, adolescent rebelle avec lequel je m'étais confronté toute l'année de 3^e (rendez-vous avec les parents, sanctions...). Le retrouver ce cher Victor en classe de 1^{re} (ma décomposition en voyant son nom sur la liste de ma classe de 1^{re}... vous voyez les échanges qu'on peut se dire en début d'année), tête de classe,

travaillant, participant, dynamisant le cours de français ! Ne condamnons donc pas l'avenir dans nos conseils de classe et nos avis aux enfants !

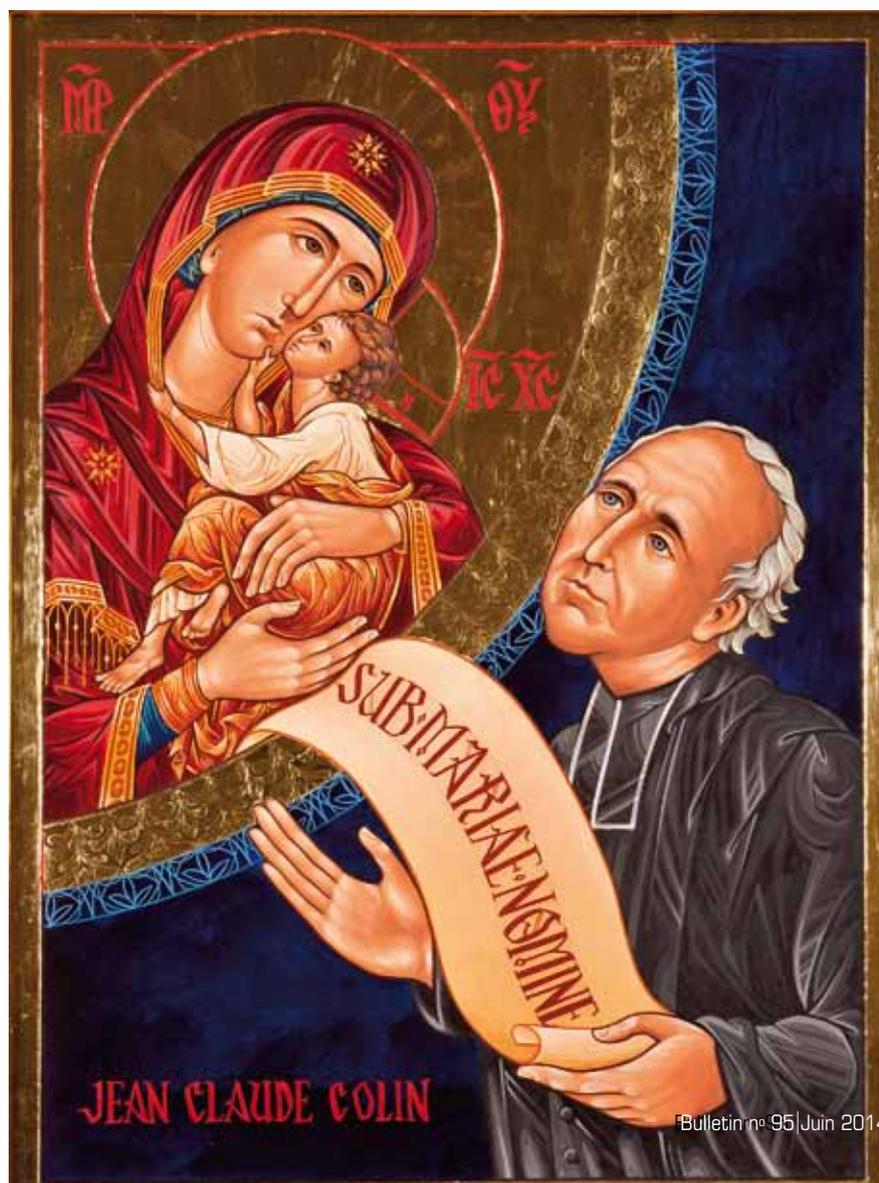
COLIN pousse l'exigence du maître à celle du Christ : « il prendra Jésus-Christ au milieu des enfants pour modèle » (paragraphe 43). Rien que cela ! Alors je citerai pour conclure l'article 74 du statut de l'Enseignement catholique publié en juin 2013, article mis en exergue par Pascal BALMAND et qui résume tout :

Article 74 : *La mission éducative se fonde sur la pédagogie du Christ. Elle déploie solidairement une attention : « Que veux-tu que je fasse pour toi ? », un appel toujours personnel : « Viens... », une confiance en chacun : « Va... », une promesse d'accompagnement : « Je serai avec vous... ».*

Alors oui, les Avis aux maîtres ont encore à me parler, ont encore à me dire dans leur simplicité, dans leur expression d'authenticité et parce qu'ils s'inscrivent au cœur du projet chrétien.

Emmanuel TILMONT

Professeur au Cours Fénelon, Toulon



ÊTRE ÉDUCATEUR

L'éducateur est l'un des adultes responsables de la vie scolaire dont il est chargé. Il est évident qu'il ne peut exercer seul cette responsabilité, indépendamment de l'équipe éducative qui anime l'institution.

Il paraît d'abord essentiel de le situer dans son rôle auprès des jeunes qu'il prend en charge. Il sera capable de participer à l'élaboration d'un projet éducatif cohérent. En effet, à la place qui est la sienne, il ne peut se contenter de tenter des expériences suscitées simplement par une mode ou l'imitation de ce qui se fait ailleurs. Tenant compte de tous les éléments de la société scolaire dont il est l'un des responsables, il va l'animer selon une finalité, prendre les moyens adaptés, accepter une remise en question permanente.

Cela suppose une formation psychopédagogique suffisante. Axé, par sa formation, sur le monde des loisirs, de la culture par les mass

media, du politique et du social, plus libre également de son temps pour s'y consacrer, il travaillera à l'ouverture de la maison vers l'extérieur. Cela est très important et les enseignants en tiennent déjà compte. À l'intérieur de l'équipe éducative, l'éducateur pourra rappeler l'importance de cette réalité pour les élèves et apporter sa collaboration dans des domaines pour lesquels il a reçu une formation plus spécialisée.

Il s'agit donc d'une responsabilité globale, d'une prise en charge pour toute l'animation de la vie scolaire. L'éducateur devra être l'un des artisans d'une évolution de la vie scolaire qui n'en est encore qu'à ses débuts.

Il lui faudra de la patience, mais faire preuve également d'humour pour la réaliser. Il ne lui sera possible de travailler que s'il le fait avec la volonté de collaborer étroitement avec toute l'équipe pédagogique. Dans ses attitudes et ses choix éducatifs, l'éducateur devra faire preuve d'humilité face à l'enfant lui-même, premier responsable de son devenir; humilité qui favorise une juste relation aux autres partenaires éducatifs, notamment aux familles, premiers éducateurs; humilité qui appelle l'humour chez celui qui sait qu'il faut faire sérieusement sans se prendre au sérieux.

Jacques BERTOLINO

Responsable de la vie scolaire au Cours Fénélon
Toulon



OBJET : Incidents graves survenus entre vos enfants respectifs Ludivine M*** et Henri S***, tous les deux scolarisés en classe de 3^e E 1

Madame, Monsieur,

Suite à nos entretiens respectifs, un bref rappel des faits :

Dans le couloir qui dessert les deux salles de technologie Ludivine, filmée à son insu, a été surprise en train de dérober un porte-cartes appartenant à Henri, un des élèves de sa classe. Elle n'a pu faire autrement que reconnaître le vol dont elle s'est rendue coupable.

Ludivine s'est efforcée de justifier son geste en déclarant en avoir assez des insultes persistantes et dégradantes dont elle fait l'objet depuis plusieurs mois de la part d'autres élèves de la classe. Et très récemment, elle avait très mal vécu d'être affublée de la part d'Henri de sobriquets très humiliants (sic) « Tu es pathétique et inutile ». Elle a nié avoir dérobé quelque argent que ce soit, et encore moins avoir brûlé la carte de self d'Henri. *N.B. : Après enquête, Ludivine n'était pas en reste pour insulter Henri ou d'autres camarades de sa classe.*

Henri était quant à lui exaspéré de faire l'objet de plusieurs vols à répétition depuis plusieurs semaines (porte-cartes, carte de self, argent, etc.) et a pris l'initiative de tendre un piège en aménageant un système ingénieux, avec un téléphone portable prêt à filmer en permanence, face à son manteau accroché à une patère du couloir précité. Il a par ailleurs reconnu être fâché avec Ludivine, l'avoir traité « d'inutile », mais a corrigé l'autre propos, en précisant qu'il avait dit « c'est pathétique », ce qui n'a pas tout à fait la même portée.

L'intervention du 19 avril 2014 devant l'ensemble de la classe de 3^e E1 en présence du Responsable de Vie Scolaire, et du Professeur Principal :

En premier lieu, nous avons rappelé l'importance majeure de la portée des mots, surtout quand ils ont un caractère aussi blessant que des insultes proférées par l'un ou l'autre des élèves de la classe vis-à-vis de l'un ou l'autre des camarades de classe, Ludivine et Henri, n'étant pas hélas et loin de là les seuls élèves impliqués. Nous avons fermement invité les élèves de la classe à cesser immédiatement toute invective, car ils découvriraient aujourd'hui les conséquences désastreuses qui pouvaient en découler, Ludivine et Henri ne s'étant jusqu'ici pas particulièrement fait remarquer depuis leur entrée au Collège. Nous avons fait un rappel à la loi, au règlement intérieur d'abord, à la loi civile ensuite, qui punit sévèrement toute insulte qu'elle soit proférée de vive voix, par écrit, par SMS, par téléphone ou sur les réseaux sociaux. Et enfin, nous avons invité la classe à se reconcentrer sur l'essentiel : le travail en classe avec assiduité pour préparer au mieux le Brevet des Collèges et les années lycée.

En second lieu, nous avons apporté les précisions suivantes :

Ludivine nie avoir commis tous les vols déclarés par Henri, de même qu'elle nie avoir brûlé sa carte de cantine. Même si des soupçons très importants pèsent sur elle quant au fait qu'elle pourrait être l'auteur de tous les vols ou méfaits commis à l'encontre d'Henri, il n'existe aucune preuve formelle de cette culpabilité, à l'exception du vol du porte-cartes, restitué à Henri devant l'ensemble de la classe. Vol qu'elle a reconnu, et dont elle ne pouvait nier l'évidence.

Quoi qu'elle en dise, et malgré les différends qui pouvaient l'opposer à Henri aucune justification ne peut être invoquée pour le vol commis. Aucune circonstance atténuante. En conséquence, et en application des règles de vie du Collège, elle doit être sévèrement sanctionnée.

Malgré les différends qui pouvaient l'opposer à Ludivine, Henri est sans aucun doute une victime dans cette affaire, d'où la restitution du bien dérobé et la sanction infligée à Ludivine. Néanmoins, Henri a clairement contrevenu à une règle élémentaire : pourquoi ne pas avoir informé la Vie Scolaire des vols successifs dont il a fait l'objet ? Il a été par ailleurs rappelé à Henri de faire preuve de moins d'imprudence, en ne laissant pas son manteau avec des documents ou de l'argent à l'extérieur de la classe. Et enfin, il est bien entendu hors de question de se faire justice tout seul. L'efficacité et l'ingéniosité du système mis en place pour confondre son voleur n'excusent en aucun cas une démarche contraire aux règles de vie du collège et contraires à la loi civile. Et à ce titre, il doit également être sanctionné.

LES SANCTIONS :

Ludivine M***

Exclusion de l'établissement les mardis 6 mai (à domicile) et mercredi 7 mai (sur place au collège 8 heures-12 heures : Travail de réflexion sur la gravité et les conséquences de commettre un vol, 13 heures-16 heures : Travaux d'intérêt général).

Henri S***

Devoir de réflexion remettre au chef d'établissement pour le lundi 5 mai 2014 (à déposer sous enveloppe à l'accueil pour 9 heures).

« Pourquoi ne doit-on pas et ne peut-on pas se faire justice tout seul ? » (3 pages)

Pour l'un comme pour l'autre, si de nouveaux incidents du même type devaient se reproduire, des sanctions plus sévères seront appliquées pouvant aller jusqu'à l'exclusion jusqu'au 30 juin et mention en lettres rouges sur livret scolaire.

Avec la conviction que de votre côté, - et ayant acté au préalable que la famille d'Henri ne souhaitait pas porter plainte pour vol -, vous aurez pris les mesures qui s'imposaient pour éviter que de tels actes se reproduisent, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef d'établissement

Les derniers jours de classe qui précèdent les vacances scolaires sont toujours très compliqués à gérer même avec toute la vigilance rappelée aux professeurs et aux surveillants. Suite à l'intervention en classe, à la récréation du matin, plusieurs élèves ont présenté spontanément des excuses à

d'autres pour leur attitude. Ludivine a été vue en train d'échanger avec des camarades de classe qui l'avaient mise à l'encan. Henri en faisait partie.

Ce même vendredi 19 avril, 12 élèves de la classe étaient pré-inscrits à la Célébration programmée

le même jour à 11 heures à l'église Saint-Jacques. Lors de cette même récréation, 9 élèves de la classe non pré-inscrits sont venus voir l'Adjointe en Pastorale Scolaire pour lui demander s'ils pouvaient y participer. Réponse positive... C'était le Vendredi Saint...

CHANGER DE REGARD...

La neuro-éducation, l'heureux mariage pour tous des neurosciences et des sciences de l'éducation gagne heureusement de plus en plus de terrain, comme en témoignent les nombreuses contributions parues le site www.neurosup.fr. Tout un chacun est invité à consulter des témoignages riches d'enseignement, précisément pour enseigner différemment. Depuis plusieurs années, le Synadic n'est pas en reste et dans la foulée des thèmes développés lors de ses deux dernières assemblées générales de 2013 et de 2014, Cf. www.synadic.fr, les formations sur l'impact des neurosciences sur les apprentissages connaissent un succès grandissant.

Un groupe de recherche, NEURO 86, crée à l'initiative du futur Président du Synadic, Jacky AUBINEAU et composé de professeurs et chefs d'établissement volontaires issus de plusieurs écoles, collèges et lycées de la Vienne, s'est constitué sous l'autorité de Pascale TOSCANI et de l'Université d'Angers (IFUCOME). Protocole de recherche à l'appui, NEURO 86 a fait le choix de travailler sur le stress, pour retrouver l'estime de soi et le désir d'apprendre.

Plusieurs communications ont déjà eu lieu dans les divers établissements pour vulgariser ce travail de recherche, pour informer sur ses objectifs et pour convaincre tous les collègues intéressés qu'ils peuvent « changer de regard », comme nous y incitait déjà les Assises de l'Enseignement catholique de 2006 (huit ans déjà...!). Il n'est pas inutile d'en rappeler ici les principaux items qui restent d'une grande actualité :

REGARDER LA PERSONNE COMME UN ÊTRE EN DEVENIR

L'enseignement catholique prend parti pour :

- L'interdit du jugement définitif
- Le refus des étiquettes
- Le droit d'avoir un parcours sans être réduit à son passé, à son comportement, à ses résultats

REGARDER LA PERSONNE COMME UN ÊTRE FRAGILE

L'enseignement catholique prend parti pour :

- L'interdit de l'intransigeance et de l'insensibilité
- Le refus de l'isolement et de la solitude

- Le droit à la faille, à l'erreur et à l'échec, vécus comme une expérience, un passage, un seuil

REGARDER LA PERSONNE COMME UN ÊTRE RELIÉ

L'enseignement catholique prend parti pour :

- L'interdit de l'exclusion
- Le refus de la méfiance et de l'indifférence
- Le droit pour chacun d'avoir une place, d'être accueilli et reconnu dans une communauté éducative solidaire

POUR CONSTRUIRE CE NOUVEAU REGARD, NOUS DEVONS METTRE L'ACCENT SUR :

- Des conseils de classe qui refusent d'enfermer et d'étiqueter
- Des appréciations, des bulletins scolaires, des livrets de compétence qui partent de ce qui est déjà réussi
- Des rencontres enseignants-parents qui prennent en compte toute la dimension de la personne, y compris la fragilité de chacun



- Des sanctions qui n'humilient ni ne blessent
- Une orientation qui ne prédit pas et qui risque l'inattendu de la personne
- Une formation initiale et continue qui privilégie la relation éducative et la croissance de la personne

Et Paul MALARTRE, le Secrétaire général de l'Enseignement catholique, de conclure :

« Espérer en l'élève, c'est aimer son avenir. »

Avec ce formidable double sens volontaire, son avenir/celui de l'élève et son avenir/celui de l'éducateur, bref un avenir commun indissociablement lié -, l'apport des neurosciences s'inscrit dans cet objectif clairement annoncé d'accompagner l'élève dans toutes ses dimensions ou plus exactement en prenant en compte, en acceptant de changer son regard.

Un seul exemple, très simple... inspiré des recommandations de la neuroscientifique, Nicole DEVOLVÉ, (Université de Toulouse), lors de son intervention le 17 janvier 2014 à Anthony à l'occasion de la journée de réflexion de l'Enseignement Catholique sur les rythmes scolaires. Encore une fois cela n'est pas nouveau, encore faut-il être d'une part volontaire et convaincu, et d'autre part rigoureux et s'inscrire dans une durée pour appliquer cette règle :

Le cerveau ne peut pas être sollicité en permanence à 100 %, voire à 150 % ; en conséquence, il faut apprendre à le « reposer ».

Posez la question dans votre entourage : qui accepterait d'être dans un lieu de 9 h pour y effectuer une activité, puis de 9 h à 10 h dans un autre lieu pour en effectuer une autre, puis pendant quinze minutes d'être plongé au milieu de 560 autres personnes, puis de reprendre de 10 h 05 à 11 h 15 une activité encore différente des deux premières de la matinée, etc.,

tout au long d'une journée ? Nous l'avons fait, nous, quand on était élève. Yes, we did it ! Et des millions d'élèves le font encore quotidiennement et alors ? Alors, - et indépendamment des rythmes mis en exergue par les chronobiologistes - tout professeur, même celui qui dispose d'une autorité naturelle peut avoir des difficultés à « tenir » une classe, à capter l'attention des élèves, même si sur une séquence de 55 mn, il faut veiller à changer de registre au bout de 25 à 30 mn.

Parce qu'il est indispensable pour le cerveau d'avoir des temps de régulation, et que la contrainte de cours qui se succèdent en Collège et/ou Lycée ne laisse pas d'autre choix, Nicole DEVOLVÉ invite le professeur en début de chaque cours à adopter la démarche suivante, très simple au demeurant :

- Les élèves entrent en classe sortent leurs affaires pour le cours, les posent sur la table devant eux
- Le professeur leur demande de s'asseoir calmement
- Il les invite à faire silence pendant 1 mn 30 en donnant deux consignes précises :
« Dans 1 mn 30, vous serez en cours de (maths ou autre) mais maintenant vous oubliez tout et vous ne pensez à rien. La meilleure façon est d'essayer de poser votre tête sur votre bras et de fermer les yeux ».

Lors des premières fois, certains élèves ricanent, font bien silence, mais ne suivent pas l'instruction du professeur, puis petit à petit se prennent au jeu. Ils s'y prennent d'autant plus que d'autres professeurs se sont mis à adopter une pratique identique...

1 mn 30, c'est long, très long. Évidemment le professeur adopte la même pratique ! Cela devient beaucoup moins long... Non, on ne perd pas de temps, on en gagne ! Dans 90 % des cas, et si le cours a été bien préparé, pratiquement aucun

problème de comportement ou de discipline à gérer. L'attention est davantage au rendez-vous... Sur les 61 professeurs de l'établissement, 3 pionniers, puis 5, puis 9 et aujourd'hui 21 font cette démarche... et n'envisagent pas de revenir en arrière. Cette pratique non seulement n'est pas nouvelle, elle répond simplement au besoin physiologique du cerveau de faire une pause à intervalles réguliers. Elle est d'une grande exigence à une époque où on a l'impression qu'il faut toujours aller à 100 à l'heure. Elle sera d'autant plus efficace qu'elle sera suivie par un maximum d'enseignants... Les moments de sérénité sont si rares...

Alors, quel lien avec la « pastorale dite invisible » ?

Si on réfléchit bien, à quel(s) moment(s) précis l'élève et/ou l'adulte prennent-ils le temps de « se poser » sur temps scolaire ? À quel moment, dans un environnement collectif, parvient-on à avoir un temps pour soi ? Vous ne voyez pas ?

Si en tant qu'adulte on fait référence à notre propre enfance, ou à celle que peuvent vivre les enfants inscrits dans nos établissements, un des rares moments privilégiés est bien celui de notre participation à une célébration eucharistique (ou non) quand le célébrant invite l'assemblée à un temps de prière ou à un temps de silence.

Comme à l'occasion de la démarche suivie à l'entrée en classe, nous sommes ici conviés à un véritable et rare temps d'intériorité. Il serait trop fastidieux ici de développer ce thème, mais chacun comprend bien que réfléchir sur soi, c'est donc réfléchir sur son comportement, sur sa manière d'agir, sur la compréhension de l'autre : en un mot, c'est contribuer au sein de l'établissement à veiller à vivre et faire vivre « une cohabitation heureuse », symbole s'il en est de la « pastorale invisible » mais bien vivante.

Yannick MORISSET

Le saviez-vous

Concertation gouvernementale relative à l'accessibilité datée du 26 février

La concertation gouvernementale visant à redéfinir les modalités de mise en œuvre du volet accessibilité de la loi du 11 février 2005, conclue le 26 février 2014, dresse le constat d'un retard accumulé pour de nombreux acteurs publics et privés, ne permettant pas de garantir l'objectif de mise en accessibilité de la société à l'échéance du 1^{er} janvier 2015.

Sur la base des conclusions de la concertation, sont annoncés les éléments suivants :

- La mise en place d'Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui permettront aux acteurs publics et privés, qui ne seraient pas en conformité avec les règles d'accessibilité au 1^{er} janvier 2015, de s'engager sur un calendrier précis et resserré de travaux d'accessibilité.
- L'évolution d'un certain nombre de normes relatives à l'accessibilité pour tenir davantage compte de la qualité d'usage et permettre à la fois de simplifier et d'actualiser de nombreuses normes et dispositions réglementaires, ainsi que de les compléter pour mieux prendre en compte l'ensemble des formes de handicap.

Retrouvez toutes les informations utiles sur www.fnogec.org

JOURNÉE D'INTÉGRATION DES 6^e

S'il y a un événement qui, en 6^e, proclame le début de l'année scolaire et, plus encore, l'entrée au collège, c'est bien celui de la journée au Mont Saint-Michel. Devenue incontournable, la visite de l'Abbaye et la traversée de la Baie permettent de vivre un temps initiatique et pastoral avec une vraie symbolique : s'engager individuellement et collectivement sur le Chemin, rejoindre l'autre rive en surmontant les obstacles.

Ce vendredi 20 septembre, chacun est impatient de quitter le collège pour le départ vers le Mont. 1 h 30 de car plus tard, et après avoir emprunté les navettes, nous voilà au pied de la Merveille. Pour certains, c'est la 1^{re} rencontre avec ce chef-d'œuvre du patrimoine mondial, époustouflant de prouesses architecturales.

L'Abbaye du Mont se mérite ! Et malgré le pourcentage sévère de la montée et les quelques dernières 350 marches pour l'atteindre, nos jeunes pèlerins du jour sont ravis de découvrir sur la terrasse de l'Abbaye un panorama exceptionnel. Les différentes teintes de bleu et de gris du ciel participent de la beauté du site, et le magnifient.

Le questionnaire individuel permet de cheminer et de découvrir l'ensemble de l'édifice abbatial, son histoire, ses particularités ; le cloître, le réfectoire des Moines, la salle des Hôtes, la Crypte des gros piliers, la grande roue, le scriptorium... n'ont désormais plus de secrets pour la troupe !

Il faut cependant redescendre ! Les estomacs manifestent ; les efforts physiques de la matinée et ceux à venir nécessitent de reprendre des forces !

Le temps libre accordé lors de la descente permet d'effectuer les emplettes d'usage, d'oublier la fatigue et permet de patienter jusqu'au pique-

nique réparateur sur les remblais. Le (timide) soleil recharge également les accus.

Saint-Michel, du haut de sa flèche, indique vers l'Orient la route à suivre, et à 13 h 45, les 2 guides professionnels prennent en charge le groupe pour des consignes et explications importantes. Le fort coefficient de la marée du jour obligera à être vigilant lors de la traversée. Le Couesnon, la Sélune et la Sée, les 3 cours d'eau, sont à l'origine de phénomènes hydrauliques surprenants, et il faudra parfois traverser des bras de mer, de l'eau au-dessus des genoux, et avec un fort courant contrariant.

Plus surprenants encore, les fameux sables mouvants que tout le monde teste ! Bienheureusement personne ne reste ensablé et c'est avec un vrai plaisir du rite accompli que nous accostons au Bec d'Andaine, terme de notre épopée, après 2 bonnes heures de marche !

Rinçage des pieds, petit goûter revigorant puis retour vers Rennes - Saint-Hélier avec des images inoubliables dans les têtes. Les élèves de 6^e sont désormais en marche... Qu'on se le dise !

Michel COMMEUREUC
Responsable de niveau 6^e
Collège Saint-Hélier
Rennes





ATI

- D'accentuer leur autonomie : ils peuvent trouver des réponses à toutes leurs interrogations.
- De découvrir les forces de chacun et de chacune, qu'il ou qu'elle pourra mettre à profit pour renforcer sa méthode d'apprentissage (Les enseignants ont été sensibilisés à la notion d'Intelligences Multiples à travers les neurosciences).
- De développer la notion d'entraide.
- D'éclairer et d'approfondir le travail de la classe.
- De se consacrer entièrement au travail à faire.
- De bénéficier des conseils et des encouragements de leur professeur.

Dans un article paru le 6 novembre 2013, dans le journal *La Croix*, les parents exprimaient leurs inquiétudes et leurs difficultés face aux devoirs. J'en veux pour preuves ces quelques phrases d'accroches de l'article :

- *Les devoirs constituent une fenêtre ouverte sur la classe, mais peuvent aussi peser sur l'atmosphère familiale...*
- *Difficile de garder son calme quand les devoirs tirent en longueur et empiètent sur la vie familiale.*
- *90 % des familles aident leurs enfants à faire leurs devoirs jusqu'en 4^e.*
- *68 % des Français sont opposés à la suppression des devoirs à la maison.*

d'angoisses. Projection de ses propres échecs, peur d'un avenir plus qu'incertain en cette période de crise majeure, ce travail à fournir hors les murs de l'institution peut donc insécuriser fortement.

Il nous revient de proposer surtout pour l'école et pour le collège, des ateliers d'aide aux devoirs, afin d'assurer le « service après-vente ».

Depuis le début de cette année, notre établissement a choisi de mettre en place un dispositif d'accompagnement aux devoirs en 6^e-5^e-4^e. Un enseignant (maître, PP, professeur référent...) s'attache à suivre une classe toute l'année en aidant, écoutant et en favorisant l'entraide.

Auparavant, les collégiens quittaient l'établissement à 17 h. Maintenant, ils partent toujours à 17 h mais les devoirs sont bien avancés et les enfants rassurés.

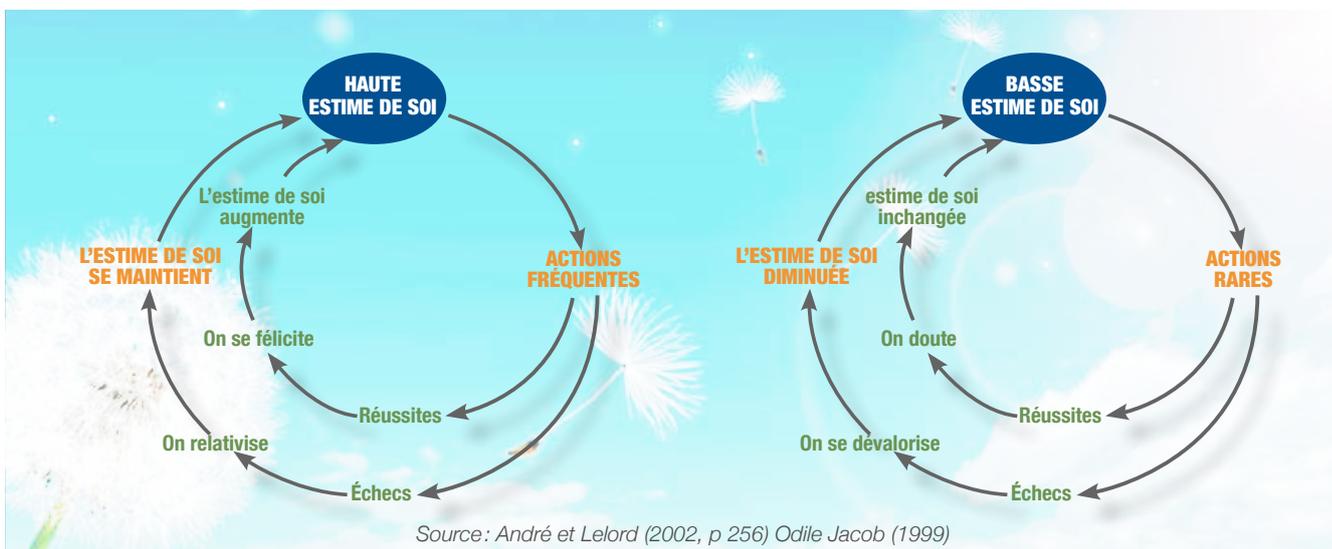
En plus d'accroître la relation de confiance entre le professeur et l'élève, ces ateliers-devoirs permettent aux élèves :

Après 6 mois de pratiques, les professeurs concernés ont souhaité se réunir pour évaluer leurs pratiques au regard des objectifs fixés en septembre, à savoir : la remédiation, la consolidation, l'approfondissement.

Ils se sont aperçus que cette aide aux devoirs permettait de développer diverses attitudes indispensables à la bonne réussite du collège : l'estime de soi, la confiance, la responsabilisation, la méthodologie.

Cf. Shéma

Véritable trait d'union entre les enseignants et les familles, ce maillon est devenu aujourd'hui indispensable dans l'établissement. Il permet à la fois d'appréhender l'appétence et le fonctionnement du jeune face aux apprentissages mais aussi d'améliorer la relation avec les familles.



Source : André et Lelord (2002, p 256) Odile Jacob (1999)

Au moment où le système scolaire est remis en cause à travers les rythmes scolaires, la morale laïque, la réforme des programmes, certains établissements choisissent de s'emparer de ces questions en replaçant l'enfant et l'élève au centre des réflexions. C'est parce que nous devons faire face à toutes ces questions de société qu'il nous faut prendre de la hauteur et proposer de nouvelles pratiques.

S'il est important de savoir quand faire travailler le jeune, il est primordial de rechercher à savoir comment le faire travailler. L'enjeu majeur pour les

années à venir est de trouver la manière de motiver le jeune pour qu'il donne le meilleur de lui-même. Même si, immanquablement, les enfants savent beaucoup plus de choses que nous n'en savions à leur âge, les apprentissages semblent, eux, poser problème de plus en plus. Le plaisir est, et sera de plus en plus un catalyseur des apprentissages. Il est important de continuer de proposer des projets qui ne contrarient pas les aptitudes des uns et des autres, qui permettent de faire ressortir les forces de chacun et de chacune, qu'il ou qu'elle pourra mettre à profit pour renforcer sa méthode d'apprentissage.

Nous savons que nous n'apprendrons plus jamais comme avant ! L'aide que nous pouvons apporter pour faire les devoirs est sans doute une des clés de la réussite scolaire.

Cette posture de l'éducateur au service du jeune et de ses devoirs est une manière de cultiver chez tous les élèves ce qui fait l'excellence de la personne : l'intelligence, le cœur, l'éthique, le goût du beau. Un accompagnement individualisé mis en place pour un développement harmonieux de la personne.

Franck LEVASSEUR

ATTITUDES À DÉVELOPPER		OBJECTIFS RECHERCHÉS	MOYENS
Savoir être	Rassurer Développer la connaissance et l'estime de soi Responsabiliser	Connaître les intelligences multiples Développer un esprit d'analyse	Utilisation du travail fait en classe pour faire par exemple : leçons, devoirs, utilisation du cahier de texte, recherches documentaires, etc.
	Savoir faire	Apprendre à s'organiser Acquérir de la méthodologie Acquérir de l'autonomie Développer la connaissance et l'estime de soi Responsabiliser	



ACCOMPAGNER UN JEUNE AU COLLÈGE : UN ACCOMPAGNEMENT 3D !

Chaque année en collège nous arrive une nouvelle génération d'élèves de 6^e. Tout frais sortis de l'école dans laquelle ils étaient les « grands », brusquement plongés, au mois de septembre, dans un autre environnement, nous voyons ressurgir le côté enfant de chacun.

Cela ne dure jamais très longtemps. Une fois les repères trouvés, une bande de copains reformée, ils vont se diriger doucement mais sûrement vers le monde étrange de l'adolescence.

C'est au cours de cette période, dont le point culminant est en général en 4^e, mais qui peut aller suivant les cas de la 5^e à la 3^e, que le jeune va construire sa personnalité, soit en respectant le cadre, soit en cherchant à le bousculer et parfois de façon assez violente.

C'est aussi au cours de cette période que les professeurs devront lui enseigner toutes les notions qui, nous le savons bien, ne lui seront « pas forcément utiles » dans sa vie future mais lui seront indispensables dans sa poursuite d'étude.

En résumé, le collège est le lieu dans lequel nous devons compléter et ordonner les acquis scolaires, acquis qui peuvent être instables voire incomplets chez certains, pour des jeunes qui sont eux-mêmes en pleine construction afin de les accompagner vers leur orientation. Vaste programme.

C'est pourquoi je déclinerai dans cet article, l'accompagnement du jeune collégien dans ses apprentissages, son accompagnement personnel et son accompagnement dans son projet d'orientation.

L'accompagnement des jeunes dans les apprentissages est la partie émergée de l'iceberg, celle qui est recherchée par les familles lorsqu'elles inscrivent leur progéniture dans nos établissements.

Toutes les études le montrent, de plus en plus d'élèves sortent de l'école avec une maîtrise partielle ou un manque de maîtrise en ce qui concerne la lecture, la compréhension de lecture et le calcul à travers les opérations de base.

Difficile dans ces conditions d'enchaîner avec les programmes du collège. Comment faire pour gérer l'hétérogénéité des classes sans renier l'accompagnement des élèves qui réussissent afin qu'eux aussi puissent progresser ?

Est arrivée alors la notion de « pédagogie différenciée », sorte de tarte à la crème que nous servaient les organismes de formation dans leurs propositions ou les inspecteurs pédagogiques régionaux, sans d'ailleurs nous en donner une quelconque recette.

Devant les limites rencontrées et l'arrivée de l'accompagnement éducatif, nous avons été nombreux à mettre en place dans notre organisation scolaire des heures de soutien ou d'aide aux devoirs.

Demandez aux élèves qui ne sont pas bien dans le système scolaire général et qui sont en difficulté, ce qu'ils pensent de ces heures supplémentaires !

Nos bonnes intentions, l'investissement parfois très important des enseignants ne sont que de fausses bonnes idées dans l'accompagnement des élèves.

Et la dyslexie me direz-vous ? Combien en souffrent-ils vraiment ? Dit autrement, combien y a-t-il de notifications de complaisance afin de mettre en place un PPRE, sorte de trompe l'œil ou cache-misère temporaire. Il en est de même pour les AVS ; en passant sur les problèmes de recrutement, iniquité privé, public, le manque de formation, je constate encore cette année dans mon établissement que leur présence auprès des élèves inhibe la prise d'initiative de ces derniers et, peu à peu, ils rentrent dans une passivité qui me questionne quant à l'objectif initial de leur présence.

Nous voyons bien qu'il n'y a pas de recette clé en main pour accompagner scolairement les collégiens. Il s'agit plutôt de faire appel à notre inventivité et aux initiatives des enseignants.

Dans le collège que je dirige, deux enseignantes ont, bénévolement, élaboré sur un trimestre, un groupe de remédiation afin d'aider cinq élèves de sixième, dyslexiques, en difficulté et en perte totale de repères et de confiance en soi. Une fois par semaine, pendant les heures de classe, ces cinq élèves sont regroupés, et travaillent avec les enseignantes la compétence 1 « maîtrise de la langue française » du

palier 3 du socle commun de connaissances et de compétences « lire, écrire, parler ».

Sans rentrer dans tous les détails, les élèves doivent lire un texte en prenant le temps nécessaire, en faire une représentation de leur choix, répondre à un QCM de compréhension puis raconter oralement l'histoire.

Le dernier exercice consiste à raconter un événement de leur choix par écrit, toujours en disposant du temps qui leur est nécessaire.

Aux deux tiers de l'expérience, nous constatons que les élèves réussissent bien (très bien même) ces exercices très difficiles voire impossibles pour eux en classe, s'ils ne sont pas contraints par le temps, bien au-delà du tiers-temps réglementaire. Peu à peu, nous les voyons reprendre confiance en eux, reprendre le sourire et accélérer eux-mêmes le rythme de lecture, de compréhension et d'écriture.

Cette belle initiative pleine de bon sens de la part des enseignantes, mêle tout à la fois quelques recettes du soutien et des notions apportées par les neurosciences en ce qui concerne les intelligences multiples.

Le travail pourrait très bien se poursuivre à la maison avec la possibilité qu'offrent les livres numériques de pouvoir créer des activités différenciées pour chaque élève.

Parfois, l'accompagnement scolaire n'est pas le plus important tant le côté personnel de l'élève est abîmé.

Depuis une bonne dizaine d'années, nous observons une augmentation considérable de cellules familiales qui se décomposent, certaines explosant dans une violence extrême pour les enfants.

Quand cela arrive, les réactions des élèves concernés sont très différentes. Elles vont du renfermement sur soi à une libération de violence inhabituelle. Dans tous les cas, cette réaction est le témoignage d'un cri d'alarme.

Sans aller aussi loin, beaucoup d'élèves, à l'adolescence, perdent la motivation, la confiance en eux et en l'avenir.

Ces questions, bien évidemment, se traitent avec le psychologue scolaire ou l'infirmière de l'établissement. Oui mais voilà, tous les diocèses ne disposent pas de psychologue scolaire et seuls les très grands collèges ou ensembles scolaires comptent parmi leurs salariés, une infirmière.

Dans la grande majorité des cas, nous devons nous débrouiller tout seul ou presque. Cet accompagnement, pour les élèves qui en ont besoin est très important. Ces derniers nous le demandent à l'aide de signaux qu'ils nous envoient, ils comptent sur nous et nous font confiance.

Évidemment cela est difficile car peu de personnes n'ont vraiment été formées à cela. C'est pourquoi, cet accompagnement est l'affaire de tous, personnels de l'établissement, vie scolaire, enseignants, direction.

Il faut savoir écouter les élèves sans affect, tout en les conseillant à la lumière de notre propre expérience, tantôt d'éducateur, tantôt de

parent, tantôt d'homme ou de femme. Il est très important de communiquer les informations à la communauté éducative sous le couvert d'une stricte confidentialité afin d'avoir auprès d'un même élève une action concertée et cohérente à ses yeux.

Se sentant écoutés, entendus et si possible aidés et conseillés, ces élèves retrouvent peu à peu un équilibre et une motivation au sein du collège.

La motivation et la confiance en l'avenir passent obligatoirement par l'émergence d'un projet d'orientation.

Nous y voilà ! L'objectif ultime du collège. Préparer chaque élève à quitter le collège en le plaçant dans une perspective d'avenir, une dynamique de projet.

Cet accompagnement doit se mettre en place très tôt. Si possible dès la 5^e, avec quelques temps répartis dans l'année, temps durant lesquels les élèves sont invités à réfléchir sur leurs souhaits, sur leurs goûts en matière d'activités futures. Cette réflexion peut se faire à l'aide d'ouvrages publiés ou de fabrication maison par de l'équipe éducative.

Cette réflexion est nourrie en classe de 4^e et de 3^e par des recherches plus approfondies sur les différents métiers envisagés par l'élève, par des témoignages de professionnels, bien choisis pour leur capacité à faire naître des envies, par des visites d'entreprises ou l'organisation de forum des métiers.

En 3^e, les élèves mettent à l'épreuve leurs réflexions et leurs informations lors d'un stage d'observation en entreprise. Sachez qu'il est possible pour un élève de 3^e de faire des stages d'une durée librement consentie sur des temps de vacances. Pour cela, une convention de stage suffit pour que cette période soit considérée comme du temps scolaire.

Là encore, l'accompagnement d'un élève vers son orientation ne peut pas être, comme on le voit très souvent, l'affaire exclusive du professeur documentaliste ou du professeur principal.

Il sera d'autant plus constructif, cohérent et efficace pour l'élève, qu'il sera mené par l'équipe éducative dans sa définition large, si possible aidée par une équipe de parents d'élèves sagement choisis.

De la même façon que la religion catholique possède la Trinité, que notre organisation repose sur le triptyque, Établissement - OGE - APEL, l'accompagnement des élèves au collège relève des trois dimensions, scolaire - personnel - orientation.

Il est évident que cet article ne tient pas compte des contraintes d'emploi du temps, des contraintes horaires, ni même de la volonté de telle ou telle personne de s'investir dans l'accompagnement des élèves...

Car nous voyons bien qu'un tel travail est chronophage et difficilement compatible avec un emploi du temps de 18 heures d'enseignement.

Alors, à quand la présence de ces derniers dans l'établissement sur la journée ? Je sais cette question n'est pas populaire dans nos salles des profs. Mais je pense qu'une partie de la solution est là avec une refonte complète des programmes d'enseignement.

À l'heure du tout numérique, les enseignants ne seront jamais remplacés par la technologie, mais sachons utiliser la technologie et dégager du temps pour accompagner chaque élève dans ses trois dimensions !

Gilles DUPONT



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN LYCÉE

Rentrée 2010, réforme du lycée... Le Ministère de l'Éducation Nationale met en place 2 heures hebdomadaire d'accompagnement personnalisé, axées sur le soutien, l'approfondissement et l'aide à l'orientation (mesure appréciable mais encore insuffisante).

Face à l'hétérogénéité du niveau des élèves arrivant en seconde et pour palier le déficit d'accompagnement vers les projets, scolaire, d'orientation et personnel, l'établissement et ses équipes pédagogiques se mobilisent autour de l'élève.

PRÉSENTATION

Durant cette année 2013-2014, la répartition de nos classes, secondes, premières et terminales, a intégré l'accompagnement personnalisé comme suit :

Lundi	11h à 12h : 2 ^{de} 4 (sem B)
Mardi	8h à 9h30 : 2 ^{de} 2 et 3 (sauf DESIGN et FOOT), 1 ^{re} L, ES, S (sauf DESIGN et FOOT) 16h30 à 17h30 : 2 ^{de} 4 – 2 ^{de} 3 – 2 ^{de} 1 (sem A ou B en fonction de l'emploi du temps de chacun)
Jeudi	14h30 à 16h : 2 ^{de} 3 (sem B)
Vendredi	11h à 12h : Terminales L, ES, S (sauf DESIGN) 13h30 à 14h30 : Terminales STMG, ST2S1 et ST2S2 – 1 ^{re} ST2S et STMG

Et mise en place d'accompagnement de 8 à 9h les lundis pour les classes de Terminales ST2S matières ST2S et Sciences Physiques.

16



PERSONNES IMPLIQUÉES

France-Anne BOULLY, Nathalie GUILLEAUTOT, Claude BERTHOD (Professeur en Retraite, spécialiste de la gestion mentale venu au 3^e trimestre) et 15 professeurs libérés de cours parmi les volontaires sous la responsabilité du Directeur adjoint, M. BUCHAILLARD.

ATELIERS PROPOSÉS

Seconde :

Journée d'intégration début septembre à St Désert

1. Ateliers en début d'année :

- Présentation des ateliers : 1 séance
- Prise de notes : 3 séances

Ces 2 ateliers ont été imposés à tous les élèves de Seconde.

2. Proposition d'ateliers chaque semaine :

- Aide matière : Langues, Mathématiques, Sciences-Physiques, SVT, Français, Histoire Géographie
- Étude Dirigée

3. Ateliers placés en fin d'année :

- Mini TPE (pas possible à toutes les classes de 2^{de} : cause emploi du temps)
- « (Re) connaître son intelligence, ça change tout » Claude BERTHOD : 1h par classe en explication générale puis à la demande des élèves.

4. Séances particulières :

- Écoute (France-Anne BOULLY) : tous les lundis, en semaine B de 11h à 12h : 2^{de} 4 selon demande
- Communication, discussion à thème (Nathalie GUILLEAUTOT)

- Orientation : Pass Avenir
- Présentation des filières de Première
- Préparation des journées Portes Ouvertes
- Vie Lycéenne : France-Anne BOULLY a demandé à certains élèves de 2^{de} volontaires, de parler de leur vie lycéenne, de répondre aux questions des 3^{es} venus soit en mini-stage, soit en Découvertes, un échange entre collégiens et lycéens

Première :

1. Proposition d'ateliers chaque semaine :
 - Aide Matière: Français, Mathématiques, Langues, SES, Sciences Physiques, ST2S, Biologie, Mercatique, Management.
 - Aide Méthodologique: Français et Histoire-Géographie
 - Étude Dirigée
2. Séances Particulières :
 - Oral blanc TPE : C MONGIN

Terminale :

- Méthodologie
- Aide matière : Langues, Histoire-Géo, SES, ST2S, STMG, Mercatique, Management
- Orientation Post-Bac, Dossier Concours, Lettre de Motivation : C. GANDREAU

Mise en œuvre pour les élèves :

Mise en place d'un tableau proposant tous les ateliers et précisant le créneau horaire, la salle, le nom des professeurs, l'intitulé de l'atelier.

Chaque élève vient s'inscrire selon ses besoins et ses motivations chaque semaine.

POINTS FORTS

- Présence de tous les élèves (explication donnée en début d'année par les professeurs principaux et France-Anne BOULLY d'une présence obligatoire faisant partie de l'emploi du temps)
- Choix diversifié

- Choix pertinent de l'atelier de la part de l'élève lorsqu'il avait un travail à rendre ou une évaluation prévue
- Bon investissement des élèves dans l'atelier « mini-TPE » qui sera de bon augure pour l'année de 1^{re}.
- L'inscription de l'élève (volontaire et choisie) dans un tableau par une croix correspondait à un engagement de sa part, à une prise en charge et une autonomie.

POINTS FAIBLES

- Nombre trop restreint de professeurs libérés par rapport au nombre d'élèves concernés
- Étude dirigée mal comprise et mal utilisée : les élèves venaient sans travail, sans motivation.
- Parfois les élèves (Tales, les vendredis de 13h30 à 14h30) se trouvaient en autonomie, dans une salle à cause d'un manque de professeurs. Et les 2^{des} 3 (sauf foot) étaient souvent pris en charge par France-Anne BOULLY, les jeudis de 14h30 à 16h, en semaine B car aucun professeur n'était sur ce créneau horaire.
- Les parents s'interrogeaient de voir que leur enfant n'avait pas d'AP à cause du DESIGN ou du FOOT et auraient voulu que, malgré tout, l'on trouve une aide pour remédier aux difficultés de leur enfant : mais emploi du temps trop chargé.
- Nombre trop important d'élèves qui choisissaient « étude dirigée » : difficulté de gérer et apporté l'aide demandée par les élèves
- France-Anne BOULLY devait construire le tableau de différents ateliers CHAQUE SEMAINE pour les 3 niveaux : travail de gestion obligatoire chaque semaine en tenant compte des nouveaux ateliers et des enseignants disponibles d'où une construction longue et rigoureuse.
- La vérification des fiches présence de chaque groupe : ceux qui se cochent mais qui n'y sont pas, ceux qui ne se cochent pas mais qui sont là, ceux qui changent de décision en fonction du choix du camarade.
- Difficulté pour avoir le nombre exact de repas à comptabiliser

INTERROGATIONS POUR L'ANNÉE PROCHAINE

- Le nombre de professeurs pour pouvoir participer à l'accompagnement personnalisé, sachant qu'un petit groupe favorise l'efficacité au travail.
- Être en mesure de proposer un choix large d'ateliers
- Optimiser les heures sur TOUTE l'année afin d'en conserver pour les révisions des examens.

LES ATTENTES, DES SOLUTIONS TROUVÉES À METTRE EN PLACE POUR 2014-2015

Constituer des groupes INTELLIGENCE MULTIPLES pour établir une programmation sur les 3 cycles avec au final une évaluation.

Privilégier les matières à haut coefficient :

- Pour les 2^{des} : la Méthodologie
- Pour les 1^{res} : le Français, les TPE, les AI, les Sciences (ES/L)
- Pour les Tales : les Spécialités

Organiser un travail transdisciplinaire en histoire et autre : Projet de travail, Bicentenaire, 1^{re} Guerre mondiale, niveau première (Mme CHUPIN)

DEMANDE D'UN EMPLOI DU TEMPS EN BARRETTES

Tous les niveaux et toutes les classes confondus pour :

- La cohérence avec les attentes du B.O
- Éviter de retrouver les groupes classes
- Multiplier les personnes-ressources sans multiplier les intervenants forcément
- Pouvoir enfin mettre en place le tutorat comme cité dans la conférence neurosciences
- Favoriser l'inter-niveaux et l'inter-disciplines
- Éviter la « perte d'heure » sentiment de venir en plus
- Engager un vrai travail sur l'orientation et spécifique à chaque niveau... prétendre un jour engager la réflexion sur le projet individuel de l'élève comme expliqué lors de la conférence neurosciences.

Jacques PELHÂTRE



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Lycée professionnel Saint-Gabriel/Chatellerault 2013 - 2014

MÉTHODOLOGIE

Les moyens

Des choix liés à la contrainte de la dotation globale horaire de l'établissement :

- ▶ Forfait de 0.5h hebdomadaire pour enseignement professionnel
- ▶ Forfait de 0.5h hebdomadaire pour enseignement général

Le calendrier

Préentré : Harmonisation de la programmation, du rythme et du contenu de l'accompagnement personnalisé/Modalités de convocation des élèves concernés (adaptation, souplesse, nombre variable)

Journée pédagogique de février : Bilan intermédiaire

Début juillet : Matinée de travail avec tous les intervenants/Bilan/Impact sur résultats et attitude au travail/Préparation 2014-2015

NB : Accompagnement personnalisé, selon les classes et les élèves, regroupe sur 1^{er} semestre ou reparti sur toute l'année.

ORGANISATION PAR CLASSES

Classes	Objectifs	Nombre d'élèves concernés	Périodes
3 PPPRO			
Mme GABORIAU Mme ARNAULT	<ul style="list-style-type: none"> ■ Entretiens par deux : méthodologie (travailler avec l'agenda/rechercher un stage/ré explication de cours) ■ Méthodologie : comment apprendre des dates en histoire/étude d'un texte en français/révisions de maths (préparation du brevet blanc n° 1) ■ Discussion/échange sur la confiance en soi/le stress/les façons de travailler de chacun 	Toute la classe (par groupe de 2) par groupe de deux ou trois :	Semaines 37 à 42 (toutes les semaines) Semaines 45 à 51 (toutes les semaines)
CAP1			
Mme Le MARQUER	Entretien individuel + Révision de notion non comprise soit en vente/Éco-droit/pse	Par groupe de 2 ou 3	Toute l'année
CAP2			
Mme Le MARQUER	Entretien individuel + Révision de notion non comprise soit en vente/pse	Par groupe de 2 ou 3	Toute l'année
M. ZAYTOUNI	Aides méthodologiques transversales	6 ou 7 élèves	Semaines 38-45 Semaine 50 Semaines 2-8

Classes	Objectifs	Nombre d'élèves concernés	Périodes
2de OL			
Mme SANCHIS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Présentation CDI ■ Entretiens individuels ■ Soutien optique géo ■ Méthodologie ■ Soutien maths et/ou optique géo ■ Aide à la recherche documentaire pour expo sur le son 	Classe entière 3 ou 4 5 ou 6 3 ou 4 2 à 4 Classe entière	Semaine 37 Semaines 38 à 40 Semaines 41 et 42 Semaine 45 Semaines 46 - 48 - 49 - 51 Semaines 2 à 5
Mme GILLES	<ul style="list-style-type: none"> ■ CV et lettre de motivation ■ Transpositions et coupes de verres ■ Anatomie et défauts visuels ■ Techno lunetière ■ Formules sphéro-cyl et fronto 	Classe entière 3 ou 4 élèves 5 élèves 3 élèves 3 ou 4 élèves	Semaine 38 Semaine 42 le lundi Semaine 42 le mardi Semaines 46 et 48 Semaine 50
Term OL			
M. ZAYTOUNI	Aides méthodologiques transversales	2 élèves	Semaines 37-42 Semaines 2-8
Mme GUÉRITAUT	<ul style="list-style-type: none"> ■ Révision des différentes puissances et épaisseurs des verres ■ Calcul de flèches et d'effets prismatiques. ■ Calcul d'épaisseur ■ Chaîne d'image ■ Calcul de rémotum et proximum ■ Exercice contrôle d'équipement ■ Montage double foyer et tracé de rayons 	4 élèves 3 élèves 3 élèves 3 élèves 2 élèves 3 élèves 2 élèves	Semaine 37 Semaine 39 Semaine 41 Semaine 45 Semaine 3 Semaine 5 Semaine 7
2de commerce			
Mme LE REUN	<ul style="list-style-type: none"> ■ Travail sur les pourcentages ■ Remédiation ■ Travail sur le CCF (attentes) 	9 12 (notes sous la moyenne) 19	Semaines 38-40-42-46 Semaines 48-50 Semaines 2 - 4
Mme COMPAIN Mme MARON (semaine A)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Entretiens individuels ■ Travail sur la distribution des produits ■ Intervention M. BLANDIN ■ Travail sur une marque + un élève soutien particulier ■ Soutien sur les calculs commerciaux + 1 élève pour son orientation 	5 ou 6 classe entière 6 élèves 8 élèves	Semaines 37 à 46 (toutes les semaines) Semaine 48 Semaine 50 Semaine 2 Semaine 4
Mme COUDERT	Présentation orale individuelle en anglais. Puis, CO et COI à partir sur la famille (révision des expressions de préférence et de la possession). Soutien sur « to be », le génitif + les cas de la possession Travail sur la compréhension écrite. Travail de compréhension écrite et comment aborder un texte en langues étrangères. Cours annulé - convocation préaccord. Travail de soutien sur la comparaison et les prépositions Exercices de vocabulaire sur « shopping » et ex de CE. Travail sur l'écriture d'un dialogue sur le thème shopping + pratique orale	8 élèves 9 élèves 9 élèves 5 élèves 6 élèves 5 élèves 7 élèves	Semaine 37 Semaine 39 Semaine 41 Semaine 46 (le 13/11-cours de rattrapage du 9 mai) Semaine 47 Semaine 49 Semaine 3 Semaine 5

Classes	Objectifs	Nombre d'élèves concernés	Périodes
1^{re} commerce A			
Mme LE REUN	<ul style="list-style-type: none"> ■ Utilisation de la calculette graphique ■ Utilisation de logiciels ■ Remédiations (les suites) ■ Utilisation d'excel ■ Le CCF (l'exercice) 	12 élèves (CAP + 2 ^{de} générales) 10 élèves (CAP + 2 ^{de} générales) 6 élèves (volontariat) 10 élèves (CAP + 2 ^{de}) Classe entière	Semaine 38 Semaine 40 Semaine 42-48 Semaine 50 Semaine 6
Mme FAVRE	Présentation des élèves et de leur projet professionnel Préparation Contact téléphonique BEP MRCU pour les candidats libres Méthodologie OE économie/droit	Classe entière 6 élèves 6 élèves	Semaine 37 Semaines 39 à 51 Semaines 7 et 9
M. MAISONNEUVE	Mise à niveau en français sur les notions littéraires et grammaticales vues en 2 ^{de} pour les élèves de CAP Soutien en français sur l'analyse de documents et la lecture des consignes (à partir de la correction d'un devoir) Travail d'expression écrite autour de réponses rédigées : remédiation des problèmes d'orthographe et grammaires (Français)	4 élèves 3 élèves 1 élève	Semaines 39 et 41 Semaines 45 et 47 Semaines 49 et 51
1^{re} commerce B			
Mme LE REUN	Voir Com A (1h de quinzaine commune)		
Mme DAVID	<ul style="list-style-type: none"> ■ Entretiens individuels ■ Soutien sur les calculs commerciaux ■ Bilan de l'ensemble des séquences ■ Soutien éco/droit 	6 élèves 3 élèves + 3 élèves 1 élève 2 élèves	Semaines 38 à 40 + 2 Semaines 42 et 46 Semaine 48 Semaine 50
M. MAISONNEUVE	Mise à niveau en français sur les notions littéraires et grammaticales vues en 2 ^{de} pour les élèves de CAP Soutien en français sur l'analyse de documents et la lecture des consignes (à partir de la correction d'un devoir) Travail d'expression écrite autour de réponses rédigées : remédiation des problèmes d'orthographe et grammaires (Français) Préparation d'un devoir d'Histoire (apprendre : quoi et comment ?)	5 élèves 10 élèves 4 élèves 3 élèves	Semaines 39 et 41 Semaines 45 et 47 Semaines 49 et 51 Semaine 7



Classes	Objectifs	Nombre d'élèves concernés	Périodes
Term com A			
Mme LE REUN	<ul style="list-style-type: none"> La TVA Remédiation statistiques - les suites Remédiation les dérivées L'équation du second degré 	7 (volontariat) 8 élèves 10 élèves 6 élèves	Semaine 38 Semaine 40-42 Semaine 2 Semaine 4
Mme FAVRE	Point stage et aide à la recherche Méthodologie OE économie/droit Aide individuelle à la création du dossier final d'économie/droit	Classe entière Par demi-classe (7 et 8 élèves) Classe entière Classe entière	Semaine 37 Semaines 39 et 41 Semaine 45 Semaines 7 et 8
M. MAISONNEUVE	Présentation de l'oral du Bac Retour en français sur les connaissances de lecture à (re)mobiliser au Bac (retour sur des notions de 2 ^{de} et 1 ^{re} oubliées ou confuses) Présentation des modifications de l'épreuve Hist-Géo au Bac Entraînement à la question de corpus (Bac de français) Correction de l'expression écrite des dossiers de vente	8-10 élèves (sur volontariat) Groupes de 12 élèves environ (sur les T Com A et T Com B) Tous les élèves 12-15 élèves (sur volontariat) 2 élèves	Semaine 37 Semaines 39, 41 et 45 Semaine 3 Semaine 5 Semaine 7
Term com B			
Mme LE REUN	Voir T Com A (1 h de quinzaine commune)		
Mme COMPAIN (semaine A)	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens individuels Présentation du dossier à réaliser pour le bac Travail sur l'orientation post bac Travail pour le concours général des métiers Révisions pour le bac blanc (élèves volontaires) 	5 élèves sauf 6 une semaine 4 élèves 4 élèves 2 élèves 10 élèves	Semaines 38 à 42 Semaine 45 Semaine 2 Semaine 4 Semaine 6
M. MAISONNEUVE	Présentation de l'oral du Bac Retour en français sur les connaissances de lecture à (re) mobiliser au Bac. (retour sur des notions de 2 ^{de} et 1 ^{re} oubliées ou confuses) Présentation des modifications de l'épreuve Histoire-Géo au Bac Entraînement à la question de corpus (Bac de français) Correction de l'expression écrite des dossiers de vente	8-10 élèves (sur volontariat) Groupes de 12 élèves environ (sur les T Com A et T Com B) Tous les élèves 12-15 élèves (sur volontariat) 2 élèves	Semaine 37 Semaines 39, 41 et 45 Semaine 3 Semaine 5 Semaine 7



ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

Comment s'y retrouver ?

Il y a bientôt dix ans, le 11 février 2005 a été votée la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Cette loi recevait à l'époque dans l'opinion publique un écho assez retentissant, dans la mesure où un texte législatif fixait pour la première fois en France un cadre, des objectifs et des moyens à mettre en œuvre dans ce domaine.

Pour ce qui concerne nos établissements, la loi a été accompagnée d'un certain nombre de décrets, de circulaires et d'arrêtés relatifs aux parcours de formation des élèves présentant un handicap, aux enseignants référents et à leurs secteurs d'intervention, à de nouveaux concours réservés aux enseignants spécialistes titulaires du CAPA-SH (CAP pour les enseignements adaptés et la Scolarisation des élèves en situation de Handicap) ainsi qu'aux institutions créées, en particulier les maisons départementales pour personnes handicapées (MDPH).

L'Enseignement catholique du diocèse de Lille a mesuré l'ampleur des besoins en nommant des chargés de mission référents dans ces domaines, accompagnés de Mélanie BINOT, responsable du

pôle santé pour l'ensemble des établissements des 1^{er} et 2nd degrés, elle-même assistée par les médecins scolaires.

Dans le même temps, la terminologie a évolué, laissant place désormais aux élèves à besoins particuliers (BEP) et assurant la transition de l'intégration vers l'inclusion (par exemple dans la classe Ulis).

Mais, entre un enfant souffrant d'une légère dyslexie, en voie d'amélioration grâce à une aide en orthophonie ciblée, et un enfant autiste qui exige un accompagnement individuel de tous les instants, l'espace est très large ; De la même sorte, comment pouvons-nous définir la réalité du « handicap » ? Essayons d'y voir un peu plus clair et de dégager les axes forts de tous les dispositifs mis en place.

Voici un exemple concret d'un dispositif complet, en partant d'un constat de suspicion d'un trouble de l'apprentissage (les « dys »), observé par l'équipe pédagogique et éducative, par la famille ou par un proche jusqu'à la reconnaissance du handicap par la MDPH.

1. Le PPRE

L'équipe pédagogique se questionne. Le PPRE (Plan Particulier de Réussite Éducative), dont les objectifs sont relativement accessibles et la durée d'intervention courte ne réussit pas. Peut-être est-on en présence d'un trouble de l'apprentissage ?

2. Le diagnostic

L'équipe pédagogique et éducative oriente la famille vers un diagnostic, si possible le plus précocement possible, dès la fin de l'école maternelle ou en fin du cycle CE.

3. Le PAS-TA

Ce Projet d'Accueil individualisé pour troubles Spécifiques des Apprentissages a été institué en 2012. Il construit un ensemble d'aménagements et d'adaptations pédagogiques, à la suite du diagnostic établi par un médecin, grâce aux bilans réalisés le plus souvent en orthophonie, dans les cas de dyslexie, de dysorthographe, de dysphasie.

4. Le GEVAS-SCO (en cas de besoin) :

le Guide d'Évaluation et d'Aide à la Scolarisation Si le PAS-TA, à son tour, n'est pas concluant, est engagé la procédure du Gevas-sco, en place dans



le Nord depuis la rentrée de septembre 2013. Le dossier est dans ce cas transmis à la Maison départementale pour personnes handicapées, grâce à l'intervention de l'enseignant référent. Les services compétents de la MDPH statuent sur la situation de handicap et préconisent (ou non) les compensations envisagées.

Le Gevas-sco est en réalité un guide complet d'observation, d'évaluation et d'aide à la décision pour aménager le parcours de scolarisation, avec ou sans accompagnement d'un auxiliaire de vie scolaire ou d'une autre personne accompagnante, ou bien encore par un service médico-éducatif ou social spécifique, décision attribuée par la commission des Droits et de l'Autonomie de la MDPH.

L'évaluation en milieu scolaire porte sur 4 pôles essentiels :

- les tâches et exigences générales
- la mobilité, la manipulation
- l'entretien personnel
- la communication

et de façon globale sur l'autonomie de l'élève concerné. On voit que cette étude porte à la fois sur des éléments moteurs et psychologiques. Le Gevas-sco a l'avantage d'être exploitable sur l'ensemble du territoire national et entraîne l'établissement d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation), pour lequel l'équipe de suivi de scolarisation est mobilisée sous l'autorité du chef d'établissement.

5. Le PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)

Ce plan a une valeur contractuelle liant l'établissement scolaire, la famille et les autres partenaires et comporte un certain nombre d'annexes déclinant les compensations pour aider l'élève en situation de handicap(s) et les tâches incombant à l'auxiliaire de vie scolaire. Il doit être révisé chaque année, avec l'aide de l'enseignant référent.

Les aménagements et compensations préconisées peuvent être classés, par exemple au collège en relation étroite avec les compétences du socle commun. Voici quelques exemples significatifs :

En lecture, les énoncés et consignes sont systématiquement oralisés ; les documents sont imprimés sur du papier de couleur ivoire, pour une meilleure lisibilité ; on procède à une modification systématique de la police de caractères et on a recours très souvent à la bibliothèque sonore ;

Dans toutes les productions d'expression écrite, on tient compte davantage des idées et du fond que de la forme ;

S'agissant de l'orthographe, on parle de dictée fautive, avec un choix multiple de solutions ;

En graphisme, l'enseignant en géographie et/ou en sciences ne pénalise pas trop l'imprécision des schémas et des cartes ; les « devoirs maison » sont rédigés sur ordinateur.

En ce qui concerne les mathématiques, l'attention de l'enseignant est dirigée sur la vérification des signes opératoires et des inversions de chiffres, source fréquente d'erreurs, et sur l'utilisation de logiciels en géométrie ;

La grammaire, les tournures de phrases et expressions sont expliquées et traduites dans la langue maternelle au dyslexique apprenant les langues étrangères ;

En matière de méthodologie, on accentue les repères visuels dans la copie et dans la prise de notes, en recopiant simplement le numéro des questions ; de même la mémoire est sollicitée en recourant majoritairement aux plans, schémas, représentations et images mentales. Cette liste, bien évidemment, n'est pas exhaustive.

La confiance en soi doit être améliorée, en évitant, dans la mesure du possible, les appréciations péjoratives et en développant les aménagements bien connus des équipes enseignantes et éducatives des tiers-temps dans les évaluations et dans les systèmes de notation enclins à la bienveillance.

Toutes ces dispositions ne peuvent être mises en place sans l'accompagnement de l'enseignant référent, nous l'avons déjà souligné. Chargé de veiller à la mise en place, à la continuité des projets, à la cohérence des parcours de formation des élèves à « handicaps », il veille également à réguler et par conséquent à améliorer annuellement les plans pratiqués.

Interface indispensable entre les familles et la MDPH, l'enseignant référent n'hésite pas à solliciter en cas de besoin un établissement spécialisé et à demander les matériels pédagogiques adéquats ; ces derniers, autre forme concrète de compensation, sont majoritairement constitués de matériels informatiques, ordinateurs portables et logiciels ou encore de systèmes hautes fréquences pour enfants malentendants. Les élèves en gardent l'usage exclusif pendant leur scolarité, ce qui les responsabilise.

LE PAI

Le Projet d'Accueil Individualisé constitue un autre dispositif, spécifiquement médicalisé et par conséquent piloté par un médecin scolaire. Selon le protocole établi, il existe la possibilité d'administrer des médicaments et de faire respecter un traitement médical, tout ceci dans des conditions de sécurité optimales.

Ici aussi un contrat lie l'établissement à la famille du jeune concerné, présentant d'une part les besoins spécifiques et d'autre part les personnes à prévenir ainsi qu'un protocole d'urgence, le cas échéant.

Parmi les dispositions préconisées par le PAI se trouvent notamment les horaires adaptés, avec allongement des temps impartis, le mobilier adapté, les lieux de repos et lieux à retenir pour les soins, l'aménagement de sanitaires et la nécessité d'un régime alimentaire.

Contraintes et limites des dispositifs.

Chacun aura compris que l'ensemble des dispositifs impose de travailler ensemble à l'élaboration et au suivi des plans, sous l'autorité du chef d'établissement ou de ses adjoints. Personne ne peut s'autoriser à se tenir à l'écart : il n'est pas rare pour un établissement de réserver une demi-journée, voire une journée pédagogique complète pour un travail d'équipe efficace.

Ce qui est mis en place est bien souvent à l'initiative de l'école primaire, lieu des premiers diagnostics et des premières mesures ; il est indispensable d'assurer la transmission la plus complète et la plus judicieuse possible vers le collège, et vers la lycée, ce qui semble parfois bien difficile, sans parler de l'enseignement supérieur, encore à l'heure actuelle parent pauvre des dispositifs.

Certains problèmes et troubles d'apprentissage sont dépistés (trop) tard ; ou bien les parents ne sont pas informés, ou bien ils se manifestent (trop) tardivement, quand ils ne sont pas dans une situation de déni inquiétante. On le constate régulièrement, une communication transparente entre la famille et les différents partenaires est garante du bien-être du jeune concerné.

Par ailleurs, certains enfants ou adolescents demandent la suspension ou l'arrêt des dispositifs, en particulier dans la période délicate de l'adolescence... L'équilibre est fragile, face au regard des autres camarades de classe.

Ensuite, et cet élément est particulièrement délicat à gérer pour l'équipe pédagogique et éducative de nos établissements, certaines demandes

des familles paraissent disproportionnées, voire exagérées, jusqu'à la demande de dispense d'épreuves aux examens.

Enfin, n'entend-on pas fréquemment que tout est question de moyens et de financement? Combien de familles attendent désespérément les aides sollicitées; Combien d'établissements doivent patienter avant de disposer des auxiliaires promis par la MDPH et le Rectorat;

Combien d'établissements ne peuvent disposer immédiatement des équipements et des locaux nécessaires, et de suffisamment de collègues disponibles pour les aménagements pendant les examens, tout simplement?

L'heure est bien entendu à la mutualisation des moyens entre établissements, à l'installation de réseaux dans ces domaines également, et à l'appel à d'autres sources de financement, comme

le suggérait récemment Pascal BALMAND, dans son intervention, lors de notre dernière assemblée générale du Synadic en février 2014.

Certes, toutes ces observations sont recevables, mais nous nous devons de tout mettre en œuvre dans l'accompagnement humain et matériel, afin de favoriser au mieux la scolarité des jeunes concernés.

Christian DELATTRE

PETIT LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

d'après un document de la Direction diocésaine de Lille
« *Le projet dans tous ses états* » 2014

ASH	Adaptation Scolaire et scolarisation des élèves Handicapés
AVS-Co	Auxiliaire de Vie Scolaire - Collectif
AVS-I	Auxiliaire de Vie Scolaire - Individuel
CAPA-SH	Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides Spécialisées, les enseignements adaptés et la Scolarisation des élèves en situation de handicap
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CLIS	Classe pour l'Inclusion Scolaire
CMPP	Centre Médico-Psycho Pédagogique
ESS	Equipe de Suivi de Scolarisation
EVS	Emploi de Vie Scolaire
GEVA-Sco	Guide d'Évaluation et d'Aide à la Scolarisation
IME	Institut Médico-Éducatif
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PAI	Projet d'Accueil Individualisé
PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SESSAD	Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile
TSLOE	Troubles Spécifiques du Langage Oral et Écrit
TDAH	Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité
TSA	Troubles Spécifiques des Apprentissages (dys)
ULIS	Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (2 nd degré)

YES WE CAN

Ce projet est né de la réflexion de trois Chefs d'établissement autour d'un constat : un certain nombre d'élèves de 3^e ont des résultats trop justes pour aborder sereinement une classe de 2^de GT. Mais est-il possible de bloquer le projet d'un élève uniquement à cause de ses résultats, quand les difficultés relèvent du passage à l'écrit et/ou de la motivation, et/ou d'un grand déficit de confiance en soi ?

Des enseignants de ces 3 établissements ont été conquis par ce défi et sont partis à « l'aventure » avec leurs élèves ; ce qui a permis non seulement de mettre les établissements en synergie mais aussi de faire comprendre aux élèves qu'ils ne sont pas tous seuls à éprouver ce type de difficultés.

Le but étant l'épanouissement des jeunes dans leur être, ils ont dû relever des défis : en effet, ici, pas de soutien scolaire, pas de devoirs, ni de notes, mais de la cuisine, de la danse, des débats, des jeux, de la marche, des découvertes et même de la menuiserie ! Non il ne s'agit pas d'une classe verte mais d'une classe de « confiance ». Qualité qui s'acquiert par des travaux manuels et surtout beaucoup de bonne humeur.

Professeurs et jeunes sont donc partis pendant 2 jours et 3 nuits en immersion totale.

Ils ont notamment dû assumer la cuisine : bolognaise, gâteau au chocolat, poisson en papillote, salade de fruits ont été fait maison. Certains n'avaient jamais cuisiné, ni épluché un légume !

Ils ont appris à faire danser des gobelets (phénomène « cup song » à la mode). Pas si anecdotique car cette activité demande une rigueur et une coordination sans faille. Ils ont également réalisé un flash mob, sur la place du village !

La philo s'est invitée aussi avec l'atelier « Check tes idées ! ». « Les jeunes ont débattu, argumenté... Ils ont fait de la philo sans le savoir » confiait une enseignante.

Ils ont appris à utiliser scie, perceuse... pour confectionner un banc en bois gravé à leur nom.

Afin de suivre l'évolution du jeune durant ces deux jours, un atelier « fil rouge » (basé sur les intelligences multiples) permet de leur assurer un

suivi personnel et de leur apporter un soutien, une aide face à leur difficulté et de les accompagner dans leur projet personnel.

Deux jours, est-ce suffisant pour prendre confiance en soi ? Les jeunes en sont persuadés.

Une collégienne disait s'être un peu réconciliée avec les Maths : « On a dû calculer un itinéraire de marche. Ça m'a paru simple, d'habitude les Maths me semblent difficiles ! »

Les enseignants aussi sont convaincus car ils voient leurs élèves changer : « J'ai enfin entendu le son de la voix de certains de mes élèves ! » note un professeur, « certains ne parlaient pas en public, là, ils ont osé. Ils n'auraient jamais imaginé danser dans la rue ! Les jeunes prennent des initiatives et ça les libère... » soulignaient d'autres enseignants.

Nous avons retrouvé des élèves plus en confiance, osant parler à l'adulte et prêt à affronter des difficultés. Pari réussi ! OSONS !

Véronique ESCULIER



PARCOURS DE LA NOUVELLE CHANCE

« *Viens décrocher ton bac !* »

Plusieurs constats établis depuis nombre d'années viennent assombrir régulièrement les statistiques de l'Éducation nationale en France : des dizaines de milliers d'élèves quittent le système scolaire sans aucun diplôme, voire sans aucune formation, à tous niveaux de leur scolarité... C'est ici que se dénombrent les élèves « décrocheurs », appellation qui recouvre des réalités parfois bien diverses, dans le domaine scolaire, bien évidemment, mais aussi dans la sphère de la famille et de la société. Bien souvent, ils sont en rupture avec leur famille, ont peu de relations sociales et n'ont que peu ou pas du tout de qualification, et de surcroît aucun projet professionnel.

Les statistiques parlent d'elles-mêmes : Quelque 1 400 élèves décrocheurs étaient recensés dans l'académie de Lille à la rentrée de septembre 2012, chiffre en augmentation constante, inquiétant et renforcé par la crise économique qui perdure. Vincent Peillon, encore en poste à l'époque, montrait sa volonté de raccrocher au plan national pour l'année scolaire 2013, 20 000 élèves sortis du système.

Le Rectorat de Lille a entrepris un recensement le plus précis possible de ces élèves ; les chefs d'établissement de la région reçoivent régulièrement des enquêtes, diffusées et relayées par la PSAD, Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs, qu'ils renseignent dans la mesure de leurs connaissances.

C'est avec la même volonté de pouvoir raccrocher un certain nombre de jeunes à l'institution scolaire et à la formation que la Direction diocésaine de Lille a manifesté son intention de mettre en place un dispositif dans ce sens. Marie-Claude TRIBOUT, Directrice diocésaine de Lille, aidée dans cette tâche par ses deux adjoints, Christine VERRIER et Pascal DELPLANQUE sont engagés dans l'aventure du « Parcours de la nouvelle chance ».

À leurs côtés, sept chefs d'établissement lillois et de la métropole, fondateurs, ont créé une structure associative du type loi 1901 avec des statuts spécifiques. Pourquoi une association ? Précisément pour dissocier l'initiative du « Parcours de la nouvelle chance » d'un lycée déjà existant et associer des établissements dans la même démarche. Par conséquent, il s'agit de créer une entité autonome qui puisse, entre autres, assurer le financement du dispositif.

Initialement, le « lycée du soir » devait être hébergé dans mon établissement du centre-ville de Lille, avec un emploi du temps entre 17h et 22h. Mais, en raison de difficultés de fonctionnement, l'idée du site a été abandonnée pour être reprise

par un autre lycée, qui dispose d'un internat et par conséquent d'une organisation déjà structurée en soirée. Le lycée Ozanam, idéalement placé à proximité des moyens de transport, possède en outre un ensemble de formations post-bac, ce qui confère au projet un caractère de campus étudiant.

D'autre part, le terme lycée a été également abandonné pour prendre l'appellation de « Parcours de la nouvelle chance », ce qui donne une souplesse dans le dispositif retenu.

Ce parcours disposera dès la rentrée de septembre 2014 d'une dotation horaire de 39 heures, c'est-à-dire correspondant à un poste et demi, dotation qui est abondée aux 2/3 grâce au plan

national « égalité des chances » qui, depuis quelques années, a permis à d'autres établissements, lycées du soir ou bien lycées de la deuxième chance, de disposer des mêmes caractéristiques horaires.

Le projet pédagogique a été élaboré tout au long de cette année grâce au travail coopératif d'une équipe de 25 enseignants, issus d'une dizaine de lycées généraux, technologiques et/ou professionnels de la métropole lilloise, autour d'un professeur coordinateur. Une campagne d'information et de publicité est également envisagée avec l'appui de la section d'arts graphiques d'un lycée professionnel.

Si les professeurs sont désormais connus, il faut à présent sélectionner les élèves. Un certain nombre



de réunions ont permis de dessiner le profil des lycéens concernés par ce dispositif :

- être déscolarisé depuis au moins un an, ou bien avoir échoué au baccalauréat et être décrocheur scolaire
- avoir 18 ans
- avoir terminé une seconde de type GT
- être motivé pour rattracher et préparer le baccalauréat ES ou bien ST2S
- s'engager dans ce dispositif avec assiduité et sérieux et développer un projet d'études et professionnel
- montrer l'envie de réussir
- être assez autonome dans la gestion de sa vie

Bien évidemment, ces critères peuvent sembler bien peu présents chez des élèves décrocheurs, qui, par définition, sont assez peu motivés ; mais le défi est bien lancé !

Deux entretiens sont prévus dans la campagne de recrutement : un premier contact afin de présenter le dispositif et de discerner la motivation du candidat ; un deuxième entretien, celui de l'inscription proprement dite et du passage des évaluations diagnostiques.

Le « Parcours de la nouvelle chance » disposera d'un ensemble de séquences d'enseignement de 24 heures par semaine. Seront représentées toutes les disciplines des baccalauréats ES et ST2S, certaines matières pouvant être enseignées en commun. L'enseignement se présentera concrètement un peu à la façon d'une classe inversée ; elle permettra d'une part de travailler à domicile et d'autre part de regrouper les élèves au lycée, les modules mis en place en groupe classe proposant des mises au point et synthèses. Pour ce faire, la communication quotidienne sera assurée par un ENT.

N'oublions pas que l'objectif final est bien de réussir le baccalauréat : on retrouvera donc un ensemble d'évaluations traditionnelles, baccalauréat blanc, oraux, périodes de révision et préparation des oraux de contrôle, en partenariat avec d'autres lycées, et pourquoi pas un stage organisé pendant les vacances.

Les enseignants pratiqueront une pédagogie adaptée au profil des élèves ; une formation spécifique est prévue, basée sur quatre modules : la connaissance du processus de décrochage et la

connaissance des jeunes ; les outils « adaptés » ; la relation aux autres et la communication ; la méthodologie de la pédagogie différenciée. Les professeurs travailleront en binôme, voire en trinôme, ce qui autorisera des remplacements au pied levé ; Chaque jeune sera suivi par une personne référente, ce tutorat dépassant le cadre strictement scolaire.

Des interrogations restent en suspens, en particulier chez les enseignants volontaires : qui sont ces « décrocheurs » ? Comment les identifier, comment les (re) trouver, eux qui fréquemment ont

pris beaucoup de distance par rapport à la chose scolaire ou se sont même coupés totalement de l'institution scolaire ? Comment gérer le domaine de la vie scolaire en instaurant une charte des droits et devoirs la mieux adaptée ? Il sera indispensable de contacter les cellules « emplois jeunes », de se tourner vers les missions locales de l'emploi et de travailler étroitement dans le cadre des MIJEC.

Le projet devrait être réalisé dès la prochaine rentrée et, espérons-le, trouver rapidement sa vitesse de croisière.

Christian DELATTRE



REF'ADO

un dispositif mobile au service des établissements du second degré de la Vendée

contact : refado@ddec85.org

1. L'ORIGINE DU DISPOSITIF

Comment aider les équipes enseignantes de nos établissements qui se trouvent face à des élèves dont la démotivation, les difficultés rencontrées ou encore le contexte scolaire ou familial, peuvent engendrer à un moment donné un décrochage scolaire du jeune, et ce malgré les actions et le suivi mis en place par ces mêmes équipes ?

Cette problématique partagée par de nombreux chefs d'établissements du second degré a conduit la DDEC85 à créer dans un premier temps une classe relais centralisée dans un collège de la Roche sur Yon. Après 3 années d'expérience, les nombreuses difficultés observées (la lourdeur des modalités d'admission, le temps jugé trop long entre le repérage et la prise en charge, l'organisation trop figée des modules, le problème de la distance géographique, de l'hébergement, l'aggravation de certaines problématiques liées au regroupement des jeunes, le retour difficile du jeune dans son établissement) ont légitimé son évolution vers un dispositif mobile, associé au service pédagogique du second degré, sous la responsabilité de Patrick BUREAU, Adjoint au Directeur diocésain.

2. LES 4 MEMBRES DE REF'ADO

- 2 enseignantes spécialisées à plein-temps : Élisabeth DE JOANTHO et Lydie PAIRAUD
- une psychologue : Brigitte LE NORMAND, du service de psychologie de la DDEC85
- un coordonnateur : Jean-Louis PIVETEAU chargé de mission à la DDEC85, référent pour la Mijec85, en charge du décrochage scolaire.

Cf. Photo

3. LES OBJECTIFS PRINCIPAUX

Par le croisement de regards d'une équipe pluridisciplinaire :

- contribuer à remobiliser le jeune dans son parcours d'élève tout en considérant les acteurs en responsabilité éducative autour de sa scolarité
- aider à la prise de distance et au discernement afin de mieux appréhender la problématique de l'élève en difficulté scolaire

4. LES SPÉCIFICITÉS ET AVANTAGES D'UN DISPOSITIF MOBILE

Le dossier de demande d'intervention oblige l'équipe enseignante et éducative concernée, à faire état par écrit, de la situation de l'élève.

Les enseignantes spécialisées se déplacent très régulièrement pour rejoindre les équipes au sein des établissements.

Les actions réalisées prennent différentes formes et se succèdent durant la totalité de l'accompagnement mis en place :

- Entretiens avec le jeune seul puis avec ses parents, avec ou sans la présence du professeur principal
- Entretiens avec l'équipe enseignante
- Aide à la mise en place et à l'évaluation de PPRE

- Suivi durant toute l'année scolaire et si besoin sur plusieurs années
- Conseils à distance possibles pour le suivi des actions en cours

Il s'agit donc d'un service au plus proche des équipes, adapté à la réalité de chaque établissement, qui permet un travail d'analyse en direct, des réunions de travail avec les professeurs concernés, tout en intégrant la famille. La réussite des projets engagés, reste tributaire de la qualité du partenariat avec les équipes et du climat de confiance qui aura pu s'établir.

De plus en plus d'établissements, sollicitent le dispositif pour animer des ateliers autour des problématiques liées au décrochage scolaire, cela faisant le plus souvent suite à des rencontres avec les conseils de direction.



LA MIJEC...

Pour quoi faire ?

Depuis sa création en septembre 1995, la Mission d'Insertion des Jeunes de l'Enseignement Catholique (MIJEC) se réfère aux obligations fixées dans la Loi Quinquennale sur l'emploi de 1993 (extrait) : "Tout jeune doit se voir offrir avant sa sortie du système éducatif..., une formation professionnelle."

La MIJEC accueille, conseille et accompagne tout jeune en situation de rupture scolaire, ayant quitté ou non son établissement depuis moins d'un an, sans projet, en recherche de formation ou d'emploi.

LA MIJEC (RENNES)

Des animateurs

Ce sont des enseignants rattachés à un des établissements scolaires du bassin rennais. Ils interviennent à temps partiel au sein du dispositif MIJEC.

Ils interviennent au sein de nombreux établissements du bassin rennais afin de communiquer, de faire connaître les missions de la MIJEC, d'instaurer un partenariat et de former des référents MIJEC, dans une logique de prévention de rupture et/ou d'un possible retour en formation initiale.

Leurs missions principales

- Favoriser le partenariat avec chacun des établissements du bassin rennais.
- Proposer une réponse adaptée et un accompagnement personnalisé.
- Mettre en œuvre des partenariats avec les autres acteurs de l'action sociale du bassin rennais.

Ils sont également chargés du bon fonctionnement de la structure dans sa globalité.

Des formateurs

Ce sont des professionnels de formations initiales différentes qui travaillent auprès des jeunes sur des domaines spécifiques et s'attachent également au bon fonctionnement de la structure (éducateurs/éducatrices spécialisés, enseignants, documentaliste, psychologue...)

Des formateurs stagiaires

L'équipe MIJEC accueille plusieurs formateurs stagiaires ayant validé un niveau d'études supérieures (Licence, Master, éducateurs en formation...). Un référent de stage (formateur ou animateur) est désigné en amont. Il est chargé d'accompagner le formateur stagiaire vers son

diplôme, lui octroyer des moments formels et informels de monitorat.

Recevoir des formateurs stagiaires de niveau d'études supérieures tout au long de l'année permet à l'équipe :

- D'avoir un nouveau souffle, d'offrir une disponibilité d'accompagnement très personnalisée
- De disposer d'un regard critique quant aux interrogations bénéfiques des stagiaires par rapport au travail, aux outils de communication, à la réflexion collective.

POUR L'ÉTABLISSEMENT, UNE NÉCESSITE INSCRITE DANS LE CONTRAT D'INSCRIPTION

Tout jeune qui s'inscrit dans nos établissements aspire à terminer son cycle de formation d'une part par l'obtention de son diplôme, mais aussi par l'intégration réussie dans une offre de formation en adéquation avec son projet professionnel.

Chacun de nos établissements s'engage donc en inscrivant un jeune à :

- Préparer son entrée dans la vie socioprofessionnelle et citoyenne,
- Faciliter son intégration, son orientation, son accès à la formation et à la qualification professionnelle
- Accompagner sa sortie du système éducatif, phase de transition vers une insertion professionnelle

UN REPÉRAGE

- La première action à mettre en œuvre dans les établissements dès le début de l'année scolaire sera le repérage des jeunes se trouvant sans solution en cours ou en fin de cycle, ou

bien des jeunes décrocheurs ou en cours de décrochage. Le rôle du professeur principal est prépondérant dans cette phase car il lui revient en effet de signaler au référent MIJEC de l'établissement tout élève concerné.

- Les jeunes repérés seront reçus pour un entretien afin d'exprimer leur demande et de mettre en évidence les difficultés rencontrées ceci afin de mieux avancer dans son projet de formation ou d'insertion professionnelle. Cette phase d'échange et d'écoute avec le jeune se fera en lien avec la famille. Les diverses raisons de décrochage, baisse de motivation, déscolarisation, phobie scolaire, exclusion... seront entendues, actées, et serviront à établir le dispositif le plus pertinent à mettre en place pour aider le jeune à se remobiliser.

DES ACCOMPAGNEMENTS EN ÉTABLISSEMENT

Différents types d'accompagnement peuvent être proposés aux jeunes, d'une part au regard de leurs difficultés, mais aussi selon les types d'établissements, les moyens humains dont ils disposent, la richesse des partenariats qu'il peut solliciter.

Vous trouverez ci-après quelques exemples de formule d'accompagnement que propose le lycée de La Salle, liste non exhaustive bien sûr :

- Signature d'une charte d'accompagnement "hors cours" (avec ou sans l'intervention de la MIJEC) permettant au jeune de bénéficier d'un accompagnement en lien direct avec la Cadre d'Éducation du lycée (avec ou sans le passage des examens de validation de l'année en cours). Cette charte est composée d'engagements réciproques qui permettent au jeune de prendre le temps nécessaires à la réflexion, sans pour autant le laisser face au risque de la déscolarisation. Il

bénéficie d'un accompagnement individualisé quotidien et se doit également de respecter des clauses adaptées.

- Scolarisation au lycée de jeunes suivis par la MIJEC, qui ont dû quitter un autre établissement
- Accompagnement, en plus de celui assuré par l'équipe éducative du lycée, par la MIJEC. Ce dispositif permet de prévenir la déscolarisation, la baisse de la motivation, de penser une possible réorientation, mais aussi de permettre

au jeune de bénéficier d'un suivi psychologique ou éducatif par des professionnels de la MIJEC.

DES ACTIONS MIJEC

Différents types d'actions peuvent être mis en œuvre à destination des jeunes selon les besoins repérés, les attentes, les moyens humains et financiers de la MIJEC :

- Ateliers collectifs de (re) préparation à un examen (CFG, BAC...)
- Ateliers de remédiation individuels ou collectifs pour obtention d'un niveau d'étude
- Accompagnement individualisé pour définir un (nouveau) projet professionnel
- Ateliers de recherche de stage
- Ateliers de sensibilisation sur différents domaines (sport, culture...)

DES PARTENAIRES

Difficile d'envisager ce dispositif d'accompagnement sans un travail en partenariat avec différentes structures. Pour ne citer que quelques-unes dans le Pays de Rennes :

AREP : Association Régionale d'Éducation Permanente (mise en place de parcours de formation pour des publics de salariés d'entreprise, de jeunes et de demandeurs d'emploi)

L'AFPA : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (métiers du BTP, de l'Industrie, du tertiaire administratif et de service)

CASSAJA : Centre d'Accueil et de Soins Spécialisés pour Adolescents et Jeunes Adultes. Ce centre s'adresse aux jeunes de 13 à 21 ans. Parents et professionnels en contact avec des jeunes souhaitant trouver un espace d'écoute, des échanges auprès d'intervenants spécialisés, des prises en charge thérapeutiques.

CIO : Centres d'Information et d'Orientation accueillent les jeunes scolarisés et leur famille, les étudiants et tout adulte à la recherche de renseignements sur les métiers, la formation initiale et la formation professionnelle.

CNEAP : Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé est une fédération d'établissements qui relèvent tous du ministère de l'agriculture

AFPE : Association pour les Formations aux Professions Éducatives et Sociales préparant en Bretagne, à l'exercice des métiers du travail social, en privilégiant la formation tout au long de la vie et une dynamique d'ouverture européenne et internationale.

Compagnons bâtisseurs : Association Compagnons Bâtisseurs Bretagne développe différentes actions auprès des populations en difficultés

Compagnons du devoir : Les Compagnons du devoir les aident à trouver leur voie professionnelle, les préparent par l'apprentissage aux examens des métiers et font naître chez eux le goût d'apprendre.

EPIDE : Établissement Public d'Insertion de la Défense

Mission Locale du bassin de l'emploi de Rennes et Point Accueil Emploi (PAE)

Pôle Emploi

MGI : Mission Générale d'Insertion

Service Médiation : DDEC Rennes

SIF : Service Information Famille (UDAPEL)

La MIJEC doit intervenir en complémentarité avec l'établissement qui ne doit pas se décharger de ses obligations sur la MIJEC. La concertation entre l'établissement et la MIJEC doit être constante, étroite et régulière. Le jeune et sa famille doivent d'ailleurs en être conscients, c'est par cette collaboration établissement - MIJEC - famille que le jeune pourra se remobiliser en ressentant l'attention qu'on lui accorde et la volonté collective qu'il puisse trouver une solution et un nouveau projet de vie.

Ivan LEROUX

PARLEMENT EUROPÉEN DES JEUNES



32



Fondé en 1994, le PEJ-France s'attache à relayer en France l'action du Parlement européen des Jeunes et à promouvoir la citoyenneté dans sa dimension européenne auprès des jeunes, en les intéressant au développement de l'Europe. Les activités centrales du PEJ, - les sessions et les forums - sont des simulations de sessions parlementaires organisées au niveau européen, national ou régional, au cours desquelles les jeunes se retrouvent dans une ambiance conviviale pour échanger leurs vues sur l'Europe qui se construit.

Depuis deux ans, les élèves de 1^{res} du Cours Fénelon à Toulon participent aux sessions nationales du PEJ (Parlement Européens des Jeunes). L'an passé, et à l'occasion de la future entrée de la Croatie au sein de l'Union Européenne, ils avaient réalisé un document présentant les étapes de l'élargissement de l'Union Européenne, ainsi que son cheminement, jusqu'au symbole de paix et d'entente qu'elle représente dans la société. La qualité de leur travail leur avait permis d'être sélectionnés par un jury national, parmi une quarantaine de candidatures provenant de lycées de la France entière, pour participer à la 34^e session nationale du PEJ-France à Limoges.

Ces sessions nationales se déroulent pendant 3 jours et lors d'un week-end.

Une première journée est consacrée à un temps forts, le Teambuilding, qui est une activité de cohésion afin que tous puissent se connaître pour travailler dans les différentes commissions internationales (des délégations étrangères sont invitées).

La deuxième journée est plus studieuse, avec la répartition des élèves dans des commissions. Le travail réalisé par ces commissions porte sur différentes résolutions axées sur les grands thèmes d'actualité touchant le rôle et l'avenir de l'Union Européenne.

Exemples

▶ Commission des Affaires Constitutionnelles

Quelles mesures concrètes l'UE pourrait-elle prendre pour lutter contre le fort taux d'abstention des citoyens lors des élections européennes ?

▶ Commission Affaires Étrangères

Alors que presque toutes les options diplomatiques sont épuisées, quelle peut être la feuille de route de l'UE face à un conflit qui met en péril la fragile stabilité de l'ensemble du Moyen Orient ?

▶ Commission Culture et Éducation

Quelles améliorations concrètes l'UE peut-elle mettre en œuvre dans le domaine socio-éducatif et culturel pour renforcer le sentiment d'appartenance et de citoyenneté européenne ?

▶ Commission Développement

Quelles mesures l'UE pourrait-elle mettre en œuvre pour favoriser le développement économique et écologique dans les pays tiers ?

▶ Commission Emploi et Affaires sociales

Comment l'UE peut-elle soutenir une harmonisation des politiques du logement entre tous les États membres en prenant en compte les attentes environnementales et sociales et en ayant un impact local ?

▶ Commission Environnement, Santé publique et Sécurité alimentaire

Est-ce aux politiques ou aux citoyens de lancer les initiatives afin de protéger et d'assurer l'avenir de l'environnement ? Quelles sont les mesures et les solutions envisageables ?

▶ Commission Commerce international

Face aux divergences d'opinion concernant l'accord de libre-échange transatlantique entre l'Union européenne et les États-Unis, quels devraient être les objectifs et les instruments d'un accord aussi ambitieux ?

▶ Commission Industrie, Recherche et Énergie

Comment l'UE peut-elle faire de la recherche spatiale un moteur pour la recherche scientifique et technologique, et ainsi consolider son avance pour tirer la compétitivité européenne vers le haut et s'assurer d'une indépendance dans ce domaine ?

Du **caritatif** en culture religieuse



Lors des séances de culture religieuse une semaine sur deux, il nous est apparu, lors de moments de réflexion, que les jeunes de 5^e étaient en capacité réelle de répondre, de s'impliquer lors de mises en situation concrètes, de projets.

Au-delà, il semble qu'il est judicieux comme dans la pédagogie en général, de les faire devenir acteurs afin de donner du sens à ces moments de pastorale! Ainsi sommes-nous plus accompagnateurs au sens réel de nos élèves.

Notre projet avec ce groupe de 5^e de 28 élèves a été le suivant : en partenariat déjà existant au niveau de l'établissement avec l'association « Les Bouchons d'Amour », c'est ce groupe de culture religieuse qui va prendre en charge la collecte des bouchons pour cette fin d'année (novembre et décembre), à l'école et au collège.

En effet, même si les élèves sont habitués à cette collecte qui a lieu deux fois par an, nous nous rendons compte que nous pouvons

accéder à une ampleur plus conséquente grâce à l'aide et au savoir-faire des élèves.

Il a donc été décidé ensemble, lors d'une séance, de toutes les tâches à effectuer ; le groupe s'est scindé en plusieurs sous-groupes : un groupe a pris en main la confection des affiches, un autre a organisé les binômes qui iraient dans les classes pour faire la promotion du projet, un autre a rédigé le texte pour la communication auprès des élèves et des adultes. Un autre groupe est allé en salle informatique de façon à faire des recherches sur l'association tandis qu'un autre rédigeait la lettre aux familles pour expliciter l'activité ; le dernier a planché sur le calendrier.

Les jeunes se prennent au jeu et sont véritablement joyeux de donner un peu d'eux-mêmes pour les autres, ils se prennent au sérieux en fonction des tâches confiées.

L'intérêt est triple : d'abord, nous sommes en culture religieuse et cet objectif d'amour de l'autre est d'une évidence magnifique, ensuite, les jeunes sont acteurs et responsables et

enfin, nous sommes également avec cette association dans le développement durable. En cela, nous sommes convaincus que c'est une façon de les accompagner à grandir vers l'autre tout en leur inculquant cette prise de conscience que nous sommes tous un maillon de la chaîne, quel que soit notre âge.

Le travail a porté ses fruits et cette collecte a été plus importante en termes de quantité (un tiers de plus que la collecte précédente) et les jeunes en ont retiré un sentiment de responsabilité qui a entraîné quelques changements de comportement ; ils en redemandent et l'établissement a décidé de mener dorénavant de tels projets AVEC les élèves.

Françoise BORDEAUX-GÉRARD



Depuis plusieurs années, des lycéens de l'Externat Saint-Joseph passent des week-ends prolongés dans une maison d'éducation mariste située au nord de l'Italie. Progressivement, des jeunes de Carmen Street sont également venus à la rencontre de leurs correspondants.

Dans ce numéro consacré à la vie scolaire, il nous a semblé intéressant de lire un projet éducatif d'un établissement... qui n'est pas scolaire. Merci à Stefania RANUCCI, professeur d'italien, qui a lancé cet échange atypique, d'avoir traduit à notre intention ledit projet éducatif.

INTRODUCTION

Le Centre D'Intégration de Jeunes *Carmen Street* est situé à BRESCIA (Italie), rue Manzone 7. Il a commencé son activité le 1^{er} janvier 1990.

Auparavant, il s'agissait d'un centre d'accueil de jour recevant des mineurs du quartier du Carmine qui s'y inscrivaient pour des activités périscolaires et/ou de loisirs.

Dans ces mêmes locaux, se trouvait une petite communauté d'accueil pour mineurs étrangers non accompagnés.

La gestion de cette communauté est autonome par rapport au centre.

Carmen Street est un espace qui offre des propositions d'animation, d'intégration et de socialisation grâce à une vaste gamme d'activités adressées aux mineurs et familles des alentours. Au cours des années, la fréquentation du centre a été caractérisée par une forte présence de mineurs et de jeunes étrangers et immigrés.

Destinataires

Le centre accueille des mineurs et des jeunes, filles et garçons, d'âge compris entre 6 et 18 ans.

L'accès pour ceux de plus de 18 ans dépend des circonstances, situations et opportunités du jeune.

Horaires d'ouverture : de 14 h 30 à 20 h, du lundi au vendredi, pendant la période scolaire.

Pour certaines activités l'horaire peut être adapté.

Ouvertures exceptionnelles pendant le week-end afin de participer à des initiatives du

territoire ou pour organiser et promouvoir des actions d'intégration (fêtes, castagnata, etc.) qui s'adressent aux jeunes et à leurs familles.

Dans la période non scolaire, les horaires sont variables et sont programmés selon les besoins du moment, ils prévoient aussi l'ouverture le matin.

Le créneau du soir s'adresse surtout aux adolescents.

Les secteurs de provenance pour qui fréquente le centre sont très divers : beaucoup résident dans le quartier, mais on remarque une forte présence de jeunes qui viennent aussi d'autres quartiers de BRESCIA, voire même de villages voisins.

Le centre peut accueillir des cas de mineurs à problématique particulière (famille, comportement, problème culturel, économique, social, relationnel ou émotif...) mais ne traite pas des cas pathologiques tels que les problèmes psy ou toxicodépendance, qui demandent une prise en charge du jeune par des services spécialisés.

Le centre accueille en revanche des enfants porteurs de handicap moteur qui peuvent accéder aux locaux soit de façon autonome, soit accompagnés par les services sociaux.

Le centre peut aussi accueillir des jeunes ayant commis un délit mineur, solution alternative à la détention, qui auraient choisi la « mise à l'épreuve » par le biais d'une expérience de travail social utile, avec un accompagnement du personnel éducatif.

L'accès au centre est gratuit et se fait par inscription. Tout le monde peut y participer, sans aucune distinction, à partir du moment où sont partagées quelques règles éducatives de fond.

Les activités proposées n'ont pas pour finalité l'acquisition de savoir-faire particuliers.

La finalité des activités est d'ordre ludique, de loisir, de l'animation ou d'un plan relationnel.

Pour certaines activités, une participation matérielle peut être demandée aux familles; il s'agit alors d'une participation partielle aux coûts.

Activités complémentaires

Pour répondre à des besoins territoriaux, Carmen Street a mis en place quelques projets innovateurs complémentaires aux activités, nés de l'analyse faite par les éducateurs sur les nouvelles réalités et problématiques qui découlent de l'immigration.

Il œuvre, en particulier, à l'amélioration des conditions de la femme et des jeunes étrangères et à leur difficulté d'intégration.



Projet ensemble

C'est un espace au féminin, géré par des femmes, pour des femmes.

Un cours d'alphabétisation pour femmes étrangères qui se donne aussi des objectifs d'intégration permettant, à beaucoup d'entre elles, la possibilité d'apprendre l'italien, de se retrouver, de se connaître et d'échanger avec d'autres femmes.

Dans l'espace destiné aux cours, est réservé également un espace jeux pour les mamans qui peuvent ainsi avoir accès au service et trouver quelqu'un pour s'occuper des enfants pendant qu'elles suivent leurs cours.

Projet ALMA

Il s'agit d'un espace pour jeunes adolescentes étrangères, qui rencontrent des difficultés pour sortir de chez elles.

Il se présente comme un moment d'intégration, de socialisation et de prise de conscience pour ce public pour lequel il est très difficile « d'accrocher » des propositions traditionnelles.

C'est l'occasion de faire de l'alphabétisation, des devoirs, travailler à l'ordinateur ou simplement discuter. Il leur est demandé de venir seules pour expérimenter un peu l'autonomie et la prise de distance par rapport à leur famille.

Éléments éducatifs de fond - lignes générales

Carmen Street veut être un lieu où le mineur, qui vit dans sa propre famille, puisse trouver un

environnement et un climat relationnel éducatif et affectif propice à son développement, un espace où l'on œuvre dans l'optique de la prévention du « mal-être » et la promotion du « bien être ».

Carmen Street ne doit et ne veut absolument pas se substituer à la famille.

Il veut simplement être un lieu où les jeunes, filles et garçons, provenant souvent de situations familiales ou environnementales caractérisées par le « mal-être », puissent trouver une réponse à leurs besoins ludiques, de loisir, culturels, de socialisation, d'écoute, de compagnie, de dialogue.

Les visées

L'accueil, la socialisation, l'autonomie, l'accompagnement, le respect et l'estime de soi, le respect d'autrui, l'intériorisation des normes, la participation.

Le centre offre des propositions différenciées selon la tranche d'âge pur des jeunes provenant du primaire (6/10 ans) du collège, lycée ou monde du travail (11/18 ans).

Finalités et objectifs propres au domaine des enfants...

Finalités

L'accueil, la socialisation, le respect et l'estime de soi.

L'ACCUEIL

C'est un moment retenu comme très important pour un travail avec les plus petits.

L'accueil doit être entendu comme :

- Développement d'une capacité de relation, chaque personne est appelée à construire une



relation en reconnaissant et s'appropriant un espace et un rôle qui lui est propre.

- **Construire un espace identitaire**, il est important de promouvoir les occasions pour que, celui qui arrive et décide d'adhérer aux propositions offertes par le centre, se reconnaisse dans un groupe d'appartenance et puisse y exprimer pleinement les capacités, la créativité et l'envie de s'amuser qui lui sont propres.

Les objectifs

Création d'un groupe identitaire :

- Les enfants ont besoin de se connaître pour pouvoir faire groupe

Répondre aux besoins émergents des familles :

- Les familles sont souvent monoparentales, ou sans parents proches, d'où un fort besoin d'espace de confiance où confier ses propres enfants
- **Connaissance réciproque**
- **Connaissance de l'enfant, de la famille, des traditions, des coutumes...**
- **Interaction et échanges entre cultures différentes**

Instruments

Les instruments pour mettre en œuvre ces objectifs seront divers :

- Semaine de présentation avec programme journalier de présentation des activités. Elle sera reconduite chaque trimestre avant de commencer le travail par activités

Activités différenciées par niveau

- **Jeux**
- **Entretiens avec les familles**
- **Connaissance du monde de l'enfant et de sa famille avec échange d'informations :** l'alimentation, les fêtes, les habitudes de vie, chants, histoires...

LA SOCIALISATION

Elle doit être entendue comme réciprocité et échange.

Le but principal est de générer un esprit d'attention à l'autre, aux besoins et aux nécessités, non seulement dans les activités constructives mais aussi dans les moments de loisirs et de jeux.

Les objectifs

Rencontre entre cultures différentes

Il devient fondamental à ce propos de créer des conditions de cohabitation à travers lesquelles promouvoir une attention et acceptation de celui qui peut me sembler différent... autre que moi...

Il est de notre devoir de faire en sorte que le jeune apprenne à connaître la diversité et les différences de la culture de l'autre, ce qui demande un effort réciproque pour employer un code de communication qui puisse être compréhensible et des comportements qui puissent être partagés (langage commun, règles à respecter, comportement correct envers l'environnement et les personnes).

Connaissance, information, acculturation

Il est important de partager avec les jeunes un certain nombre d'informations utiles dans la gestion commune du temps.

Il est donc nécessaire de créer les conditions pour un échange de nouvelles, sur quelques caractéristiques des mondes culturels avec lesquels les jeunes sont en contact.

Les éducateurs ont le devoir d'être les médiateurs, autant que possible, dans d'éventuels conflits ou problématiques qui peuvent naître entre deux sexes différents favorisant ainsi le respect réciproque et l'Égalité des opportunités de chacun.

Règles

Connaissance des codes sociaux et de comportement qui devront être respectés et acceptés par tout le monde.

Respect et estime

Ces éléments sont considérés fondamentaux pour le « vivre en communauté » et, à notre avis, doivent être considérés globalement et non de façon séparée.

Le respect est à comprendre tant vers les personnes que vers les choses, ceci sous-entend un gros travail sur :

- Le **langage**... approprié, en relation au contexte dans lequel on se trouve ;
- Le **comportement**... correct, adapté à la cohabitation sociale et au partage d'un environnement commun de jeu et de travail.

Ceci implique une attention à la potentialité et aux capacités de chaque jeune

- Le valorisant régulièrement ;
- Relevant les limites ;
- Stimulant la créativité.

Rapport avec les agences territoriales

Connaissance et redécouverte d'autres services par le biais de rencontres périodiques, collaboration avec des intervenants, écoles ou autres réalités territoriales

Les instruments

Les instruments pour la mise en œuvre pourront être :

Règles strictes, activités, rencontres périodiques, fêtes, rencontres et échanges avec des écoles, jeux, sorties, interaction éducative.



4
LOI DE PARETO

LA LOI DE L'ÉPARPILLEMENT
INUTILE

« L'essentiel prend 20 % du temps et de l'espace, l'accessoire 80 % . »

En fait, 80 % des effets sont produits par 20 % des causes. 80 % des tâches, sont traitées en 20 % de temps. Si, si, réfléchissez bien ! En plus, vous savez parfaitement que pour 95 % des élèves, des profs et des personnels, tout va bien ; ce sont les 5 % qui vous prennent toujours un temps considérable, non ?

Le remède :
Inutile de gaspiller vos forces !

Focalisez-vous sur ce qui vaut vraiment la peine. N'hésitez pas à appliquer le règlement intérieur pour les élèves en défaut. **Gare au perfectionnement ! Gare au micromanagement ! Méfiez-vous de l'affectif !**

5
LOI D'ILLICH

LOI DE L'ACHARNEMENT
INEFFICACE

« Au-delà d'un certain seuil, l'efficacité humaine diminue jusqu'à devenir négative. »

C'est la loi des rendements décroissants... Dans votre job sur une même tâche, à l'occasion d'une réunion avec des enseignants, en classe dans un cours ordinaire avec des élèves, jusqu'à combien de minutes l'attention est-elle maximale, sans parler des temps de la journée chers aux chronobiologistes ?

Le remède :
Faites des pauses !

Donnez-vous une durée limitée pour solutionner et finaliser un problème... OK facile à dire, difficile à faire... Soyez attentif au tempo que vous allez donner à une réunion, tant sur le fond que sur la forme... Octroyez-vous un temps rien que pour vous, y compris en pleine journée... Tiens et si vous prenez votre journée, même si c'est un jour de classe ordinaire ?

6
LOI DE CARLSON

LA LOI DU TRAVAIL FRACTIONNÉ
DÉVOREUR DE TEMPS

« Le temps perdu à cause de l'interruption d'une tâche est supérieur au temps de l'interruption. »

Surtout si vous avez oublié d'enregistrer ou si vous ne savez plus où vous avez enregistré le dossier... Tout travail interrompu par une sollicitation, — et vous devez faire face à de multiples sollicitations tout au long de la journée -, est moins efficace qu'un travail en continu... Pour se reconnecter, le cerveau a besoin de temps...

Le remède :
Isolez-vous, fermez vos portes, oubliez le téléphone, ignorez vos mails !

Il s'agit en fait de résister à la dispersion... Pour un vrai travail de fond ou de réflexion, il faudra sûrement le faire tôt le matin ou plus tard le soir, voire le week-end... Raison de plus pour s'octroyer une journée ou une demi-journée de temps à autre... Ou pour partir plus tôt... ce qui est souvent mission impossible !

7
LOI DE CONFUCIUS

LA LOI DE L'EXPÉRIENCE VAINNE
ET INTRANSMISSIBLE

« L'expérience ne sert qu'à répéter les mêmes erreurs, mais plus rapidement. »

Si vous prenez un nouvel établissement, évitez le copier-coller ! Ne dites jamais : « Croyez en mon expérience ». Le « prêt-à-manager » n'existe définitivement pas ! Si vous avez à gérer une situation difficile en termes de ressources humaines, aucun cas ne ressemble jamais à un autre...

Le remède :
Mieux vaut s'inspirer d'un procédé que de chercher à l'imiter !

Laissez la place à votre intuition, à votre imagination, à votre interprétation, à votre émotion... Si on vous demande une réponse, commencez par répondre par une question... Sachez écouter et vous poser précisément les bonnes questions... L'efficacité ne peut se faire dans l'urgence... Pesez l'humain, le social, le juridique, l'économique, etc..

Voilà. Désormais, vous avez toutes les clefs pour ne plus être « hors la loi » ! Plus sérieusement, vous savez, nous savons que ces lois existent, avec leurs remèdes qui ne sauraient se résumer à ceux qui viennent de vous être exposés. Tout n'est jamais aussi simple ou aussi manichéen. Mais quand même...

Bref, soyons nous-même... soyez vous-même !

Librement inspiré de L'EXPRESS ENTREPRISE du 25 février 2014

Yannick MORISSET



■ **Le scénario où les entreprises ont pris le pouvoir et où la société civile est beaucoup plus bridée**

On l'aura compris : « Ce n'est pas quand on se met au pied du mur que l'on voit mieux le mur ! » En conséquence, quels que soient les scénarios, il s'agit pour l'établissement que l'on dirige de bien mesurer le rôle croissant de la gouvernance par l'internet, de bien faire valoir les valeurs que l'on entend promouvoir, et de bien prendre conscience que le lien social est indissociable de la gouvernance des entreprises.

Il y a lieu, par ailleurs, de bien acter des axes incontournables :

- Les perspectives démographiques et économiques dans le territoire où l'on se trouve
- L'impact fort d'une Afrique qui va représenter 1/5^e de la population mondiale avec les flux migratoires qui en découlent
- La puissance de la technologie numérique : avec quels contenus et avec quels objectifs ?
- Quel « business model » mettre en œuvre par rapport aux valeurs auxquelles on croit ?

À propos de prospective, la table ronde de la fin de matinée a permis de renvoyer une image très

concrète de nos réalités de territoires :

Avec le témoignage de deux places fortes de l'Enseignement catholique en Ile-et-Vilaine, - intervention du Secrétaire général de l'Udogec, Jean-Yves PILGRÉE -, et en Mayenne, - intervention du Directeur Diocésain, Philippe PARÉ.

À l'horizon 2020, + 90 000 élèves, dont 12 500 attendus dans les lycées publics et privés sous contrat dans les Pays de Loire. Il s'agit donc pour les responsables régionaux de l'Enseignement catholique d'anticiper, de revendiquer une place pour l'accueil dans nos structures (extension, constructions, etc.)

Un point commun : la construction d'un partenariat stratégique

avec les autorités administratives à tous les échelons, avec cette idée que l'enseignement catholique ne doit pas être, ne doit plus être en situation de face-à-face avec l'enseignement public, mais bien dans une situation de côte à côte, chacun avec ses prérogatives.

Cette posture nouvelle porte ses fruits :

- la relation équilibrée, voire privilégiée devient un leitmotiv
- la nécessité « d'aller chercher de l'argent » reste une réalité, pas de manière résignée et presque coupable, mais de manière volontaire et professionnelle
- « l'école catholique » est un des acteurs du territoire dans toutes ses dimensions : pédagogique, éducative, sociale, économique, solidaire, pastorale
- le chef d'établissement, avec l'appui de son Ogec ou Udogec doit se positionner en tant que négociateur, en tant qu'interlocuteur reconnu, car des combats doivent encore être menés au titre du caractère social sur la restauration, le périscolaire et tous les accès aux installations culturelles et sportives dans un esprit d'équité avec l'enseignement public, tout en ne renonçant jamais aux valeurs propres à la mission qui a été confiée.

Delphine PHILIPON, chargée de mission auprès de l'Urogec Ile-de-France, a pleinement souscrit à cette démarche, en rappelant que l'école catholique n'est pas **sous contrat** avec l'État, ce qui induirait un lien de subordination qui n'a pas lieu d'être, voire de la résignation. Non, l'école catholique est bien associée à l'État **par un contrat**, dont il convient de faire preuve en permanence de la plus grande vigilance et de la plus grande détermination à en faire respecter les règles, avec un dialogue constructif, dont la fermeté est un des axes majeurs. Elle a particulièrement insisté sur le fait qu'en contrepartie du versement de ce forfait d'externat, l'école catholique remplissait bien une mission de service public. La notion de « subvention » n'est de mise que lorsqu'un Conseil général ou Régional consent à une aide à l'investissement, respectivement pour un collège ou un lycée.

Le Sénateur du Val d'Oise, Hughes PORTELLI, s'est pleinement reconnu dans cette contractualisation » à tous les niveaux d'enseignement. Nombre de textes législatifs relatifs à l'enseignement privé sous contrat mériteraient sans aucun doute d'être améliorés, sur la Loi Censi ou encore sur les modalités de calcul du forfait d'externat et ses diverses interprétations sur le territoire. Il a rappelé que pour ce qui le concerne, il appliquait la Loi Carle.

Dans un premier temps, les travaux de l'après-midi se sont centrés sur la problématique de l'immobilier, avec l'intervention d'Éric ABOLIVIER, Animateur du Groupe Technique Locaux scolaires (GTL) Fnogec

M. ABOLIVIER a rappelé la nouvelle donne relative à la mise en conformité au niveau de l'accessibilité (cf dernière note Fnogec à ce sujet). Il a bien redit que la date du 31 décembre 2014 était toujours d'actualité : chaque Établissement Recevant du Public (ERP) étant bien contraint de communiquer à la Préfecture avant cette date, son intention de mise aux normes (avec projet, chiffrage et calendrier des travaux). SVP Attendre toutefois la communication de formulaires ad hoc par l'État. Fin juin, début juillet ?

En complément, nous a été proposée une approche pragmatique pour nous aider financièrement à faire face à nos obligations réglementaires. À cet effet, François AMADÉI, PDG de NR-PRO a présenté le dispositif très intéressant des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) dont il fait déjà bénéficier les établissements, dans le cadre du partenariat entre sa société et la Fnogec (cf www.fnogec.org). Des aides pouvant aller, selon le cas de 3 à 40 % !

Dans un second temps, plusieurs intervenants ont bordé le thème de la collecte : cadre juridique, stratégie et connaissance des donateurs.

Le duo, Perrine DAUBAS, - Directrice du développement de Reporters sans Frontières et Yaële AFERAT, - Directrice Association Française des Fundraisers (AFF) a attiré l'attention de l'assistance sur les « seulement 5.35 millions de foyers français » enregistrés comme donateurs, et souvent d'ailleurs comme multi-donateurs. En conséquence, selon elles, il existe aujourd'hui une marge de manœuvre importante pour :

- Conduire une stratégie de long terme pour augmenter le nombre de donateurs
- Face à la nécessité d'investir, il y a donc la nécessité d'agir pour augmenter cette collecte

On se reportera utilement au livre dont Perrine DAUBAS est l'une des co-auteurs : [Se lancer](#)

dans la collecte de fonds privés, Juris Association Décembre 2012.

Précisément, les établissements catholiques pensent-ils, ou se donnent-ils les moyens d'entreprendre une stratégie de collecte pour faire face à leurs investissements ?

André GRILLON, Trésorier du fonds Sainte-Blandine à Lyon, et surtout Jean HUET, le dynamique Président de la Fondation Saint-Matthieu ont tenu un discours convaincant. La diversification de sources de financement pour les Ogec est au cœur même des réflexions sur la notion de modèle économique de l'Enseignement Catholique. Suite aux Préconisations sur l'immobilier publiées par le CNEC en juillet 2013, vient même d'être créée « l'Union saint-Pierre » qui est l'Union Nationale des organismes propriétaires dans l'Enseignement Catholique. Au-delà du mécénat d'entreprise, nous avons encore à explorer, - encore une fois, avec une

stratégie de collecte à l'appui -, le vivier de nos parents d'élèves et amis de nos établissements.

Les premières réalisations soutenues tant par le fonds Sainte-Blandine que par la Fondation Saint-Matthieu qui fonctionne aussi sous égide dans nombre de régions, sont tout à fait remarquables.

Le président Michel QUESNOT conclut les travaux en précisant que la Fnogec et ses partenaires prennent toute leur part dans la construction du modèle économique de l'Enseignement Catholique au service de tous les établissements. Il remercie tous les bénévoles en les invitant demain encore davantage qu'hier à être de véritables bénévoles professionnels.

*Notes prises par
Bertrand VAN NEDERVELDE
et Yannick MORISSET*

Les remplaçants peuvent enseigner dans d'autres disciplines que la leur



Il est possible d'affecter les enseignants remplaçants sur d'autres spécialités que la leur.

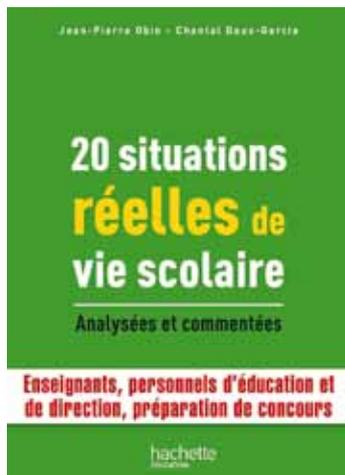
Dans un arrêt du 12 mars, le Conseil d'État décide que les rectorats sont autorisés à ne pas cantonner les TZR (titulaires sur zone de remplacement) à leur seule discipline. Jusqu'à présent, la haute juridiction administrative estimait que les TZR, au même titre que l'ensemble des enseignants dont le statut est régi par le décret de 1950, devaient assurer « à titre principal » leur service dans leur spécialité, et ne pouvaient être affectés à une autre discipline « qu'à titre accessoire ». Autrement dit, un remplaçant de physique-chimie pouvait se voir confier un service hebdomadaire de quatorze en mathématiques, mais non l'inverse. L'enseignement de la physique devait occuper la majeure partie de son service.

Le récent arrêt du Conseil d'État est un revirement : il autorise les rectorats à confier aux TZR, « même lorsqu'ils n'effectuent aucun enseignement dans leur spécialité faute de poste vacant ou de titulaire absent », un enseignement en dehors de leur spécialité. Un remplaçant de physique peut donc effectuer un service de huit heures en mathématiques, sans autre enseignement.

Le Conseil d'État justifie sa décision par « les contraintes particulières liées à l'activité de remplacement », en particulier au « caractère provisoire des vacances de poste ou momentanément des absences ». « Cet arrêt change la donne en matière de gestion des TZR » souligne le juriste Bernard TOULEMONDE, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale. « Alors que la Cour des comptes se plaint souvent de la sous-utilisation du potentiel de remplacement, cette décision permet d'utiliser les TZR de façon beaucoup plus intense ».

Paru dans la lettre de l'éducation du journal Le Monde du 31 mars 2014

14h00 : « 20 situations réelles de vie scolaire » - Jean-Pierre OBIN + Chantal DAUX-GARCIA



Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux des auteurs de cet ouvrage : M. Pierre OBIN (Inspecteur Général Honoraire) et Mme Chantal DAUX-GARCIA (proviseure du lycée de Bellevue à Fort-de-France).

Dans cet ouvrage, les auteurs, à l'appui de leur expérience, ont sélectionné vingt situations professionnelles vécues réellement sur le terrain par les personnels en responsabilité (direction, direction adjointe, conseiller principaux d'éducation, professeurs, personnels de vie scolaire, etc..) qu'ils ont analysées et qu'ils ont commentées.

Ils nous ont exposé la démarche méthodologique choisie afin que chacun puisse au mieux appréhender

la situation lorsqu'elle survient, pour apprendre à agir et décider.

La présentation a été interactive et le temps réservé aux échanges et aux questions a été important.

Bien que, dans l'Enseignement catholique, la responsabilité de l'établissement et de la vie scolaire appartient au Chef d'établissement, nous sommes néanmoins régulièrement confrontés à des situations de vie scolaire identiques.

À la fin de la présentation, les auteurs ont bien voulu dédicacer leur ouvrage aux participants.

16h30 : Manuel scolaire / livre numérique par Odile MARDON KESSEL d'Hachette Éducation

Mme MARDON KESSEL, lors de sa présentation, nous a renseignés sur la genèse, la fabrication, l'édition et la distribution d'un manuel scolaire ainsi que la gestion du livre numérique. Elle nous a donné les atouts indéniables du livre numérique aussi bien pédagogique que financier (bien que le volet financier soit un des principaux défis auxquels doivent faire face les éditeurs).

Plusieurs points ont été abordés :

- manuel numérique, c'est quoi ?
- ses usages (élèves, enseignants)
- les différents types de licence proposés (version simple, enrichie, validité...)
- les tarifs
- comment commander

Fin de la séance à 17h45





Piloter le plan de formation de l'établissement

Formiris met à disposition des chefs d'établissement un nouvel outil de pilotage de la formation. **FormÉlie** succède à Eneris. À partir du mois de juin 2014, en fonction d'un calendrier propre à chaque association territoriale, les chefs d'établissement pourront inscrire leurs enseignants en formation.

Le chef d'établissement aura accès à un extranet dédié. Il lui permettra de se repérer plus facilement dans l'offre de formation grâce à une description des prestations de formation plus complète et un moteur de recherche multicritères (thèmes, lieux, dates, prestataires, coûts, etc.).

Des dispositifs adaptés à l'évolution des modes de formation

Une seule inscription sera nécessaire pour un parcours individuel ou une formation collective. Plusieurs modalités de formation (apport de connaissances, accompagnement collectif, formation à distance, etc.) et des dispositifs pluriannuels pourront coexister.

Des formalités administratives plus simples et plus rapides

Une démarche d'inscription déclenchera automatiquement une demande auprès de l'organisme de formation et une sollicitation de prise en charge auprès de Formiris. Un tableau de suivi et des notifications informeront du traitement des demandes et de l'indemnisation des frais annexes.

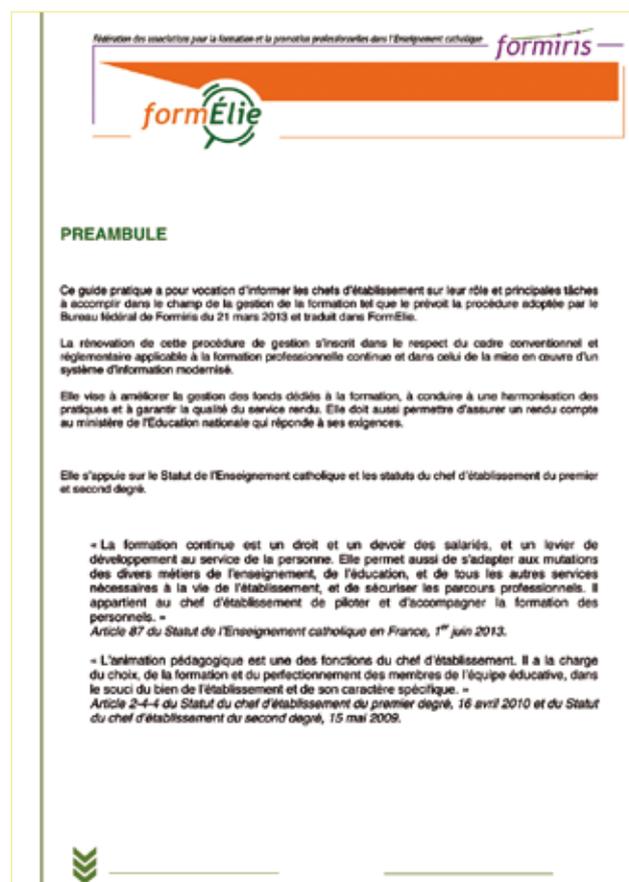
Une procédure de gestion de la formation harmonisée

Préalablement à la rédaction d'un cahier des charges, Formiris a mené une réflexion pour harmoniser une procédure de gestion de la formation répondant à trois enjeux :

- ▶ un processus de formation intégré en six étapes : de la gestion des budgets au rendre compte au ministère de l'Éducation nationale ;
- ▶ un processus partagé par tous les acteurs : Fédération, chefs d'établissement, chargés de mission des directions diocésaines et organismes de formation ;
- ▶ un processus évolutif : d'autres modules seront développés dans un second temps : communication de l'offre, conseil en formation, évaluation, etc.

Un dispositif d'accompagnement

Votre association territoriale sera votre interlocuteur. Elle vous communiquera le calendrier de connexion. En outre, l'espace Web FormÉlie : mode d'emploi met une documentation à votre disposition : livret d'accompagnement, fiches pratiques, glossaire, n° vert d'assistance, etc. Adresse : ce.formiris.org



Fédération des associations pour la formation et la promotion professionnelle des l'Enseignement catholique **formiris**

formÉlie

FormÉlie et le pilotage du plan de formation

FormÉlie est un outil au service du pilotage du plan de formation, dans le respect du cadre juridique et des obligations de l'établissement. Il vous aide à évaluer l'impact de vos décisions (tableaux de suivi et tableaux de bord), à élaborer vos actions (suivi en temps réel des prises en charge), à effectuer les choix (sélection d'une prestation à partir d'une offre référencée et labellée).

Six étapes pour gérer la formation

Pour une bonne compréhension de l'impact de la gestion de la formation sur la qualité de votre plan de formation, ce livret est construit autour d'actions-clés organisées en six étapes dématérialisées. Elles visent à accompagner le responsable de formation en matière de gestion administrative et financière de la formation :

1. Gérer les budgets
2. Sélectionner l'offre de formation
3. Inscrire un enseignant en formation
4. S'assurer du départ en formation
5. Gérer administrativement les retours de formation
6. Faire un bilan du plan de formation en fin d'année scolaire

Approfondir une question

N'hésitez pas à consulter :

- les fiches pratiques accessibles sur l'espace web FormÉlie : mode d'emploi pour les chefs d'établissement : <http://site.formiris.org>
- les conseillers et responsables de formation de votre association territoriale.

Assistance technique

- consultez l'aide en ligne dans FormÉlie,
- appelez le numéro vert gratuit mis à votre disposition :

0800 849 949

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30

Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter votre conseiller FORMIRIS !

formÉlie

Chef d'établissement

En tant que responsable de formation, vous êtes en proximité avec votre équipe. Pour piloter le plan de formation vous partagez des processus qui vous entraînent à :

- analyser les besoins de formation de vos équipes ;
- aider vos collaborateurs à trouver l'offre de formation adaptée ;
- organiser le plan de formation de votre établissement en lien avec les instances représentatives du personnel ;
- gérer les départs en formation ;
- évaluer les effets de la formation et les valoriser.

Cela exige des compétences spécifiques : analyser, négocier, planifier, gérer, évaluer mais aussi intégrer la réglementation en matière de formation et avoir une bonne compréhension des procédures de gestion administrative et financière.

Pour les développer et les perfectionner, Formiris vous accompagne au quotidien.

Aujourd'hui, FormÉlie, le nouvel outil de gestion de la formation mis en place par Formiris, tient compte de ces besoins :

- sécuriser les départs en formation ;
- connaître vos marges de manœuvre en matière budgétaire ;
- être informé des nouvelles modalités de formation pour optimiser le développement des compétences individuelles et collectives.

Pour vous aider à intégrer ces dimensions dans votre responsabilité de formation, Formiris vous propose ce livret d'accompagnement. Vos partenaires chargés de mission des DDEC, organismes et instituts de formation sont également engagés dans cette évolution.

Fédération des associations pour la formation et la promotion professionnelle des l'Enseignement catholique **formiris**

formÉlie

VOS ACTIONS CLES	ENJEUX ET POINTS DE VIGILANCE	LE PLUS DE FORMÉLIE
GERER LES BUDGETS	<p>Trouver le budget le plus approprié pour financer une action de formation figurant à votre plan de formation.</p> <p>Informez-vous auprès de Formiris des axes prioritaires de formation pris en charge sur un budget spécifique. Consultez votre extranet FormÉlie pour connaître le montant de votre crédit de référence.</p> <p>Plusieurs options sont possibles dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gérer la totalité de votre CRE, - participer au cofinancement d'actions de formation, - mutualiser intégralement votre CRE dans le cadre d'un réseau (doctesain, congréganiste, etc.). 	<p>FormÉlie vous permet de suivre votre crédit de référence au jour le jour et d'optimiser votre budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rapprocher des sources budgétaires diverses ; - mutualiser des budgets entre établissements. <p>Formiris a élaboré un cadre commun qui tient compte des politiques locales de l'enseignement catholique.</p>
SELECTIONNER L'OFFRE DE FORMATION	<p>Trouver rapidement la prestation de formation adaptée aux besoins exprimés.</p>	<p>Formiris met à votre disposition l'offre de formation référencée par la Fédération à travers un moteur de recherche multilingue (thèmes, lieux, dates, prestataires, coûts, etc.).</p> <p>Vous pouvez demander à un organisme de formation de référencer une prestation que vous lui avez commandée.</p>

Fédération des associations pour la formation et la promotion professionnelle des l'Enseignement catholique **formiris**

formÉlie

VOS ACTIONS CLES	ENJEUX ET POINTS DE VIGILANCE	LE PLUS DE FORMÉLIE
INSCRIRE UN ENSEIGNANT EN FORMATION	<p>Demander l'inscription de l'enseignant à un dispositif et sa prise en charge financière.</p> <p>Cette action est incontournable pour sécuriser administrativement et financièrement le départ en formation de votre enseignant. Elle doit être réalisée dans les délais indiqués par Formiris.</p>	<p>En un clic, vous demandez l'inscription de votre enseignant auprès de l'organisme de formation et la prise en charge financière auprès de Formiris. Vous pouvez également modifier votre saisie en fonction des délais de Formiris.</p> <p>Pour les parcours comprennent plusieurs modules de formation (en présentiel ou à distance) ou encore pour les dispositifs pluriannuels, vous n'aurez qu'une seule inscription à faire.</p> <p>FormÉlie vous offre la possibilité de visualiser en temps réel le taux de remplissage des dispositifs.</p> <p>FormÉlie vous permet de déléguer la saisie administrative des départs en formation.</p>
S'ASSURER DU DEPART EN FORMATION	<p>Vérifier la confirmation de l'inscription et informer d'une éventuelle absence de l'enseignant.</p>	<p>Vous recevez une notification qui vous informe de l'inscription en formation et de la prise en charge de l'enseignant.</p> <p>Vous avez la possibilité de signaler simultanément à Formiris et à l'organisme de formation qu'un enseignant ne se présente pas à une formation en joignant un justificatif.</p> <p>L'absence d'un enseignant à un dispositif vous est notifiée automatiquement.</p> <p>FormÉlie met à votre disposition un formulaire de demande d'autorisation d'absence que vous pouvez télécharger et envoyer aux services retourx.</p>

Fédération des associations pour la formation et la promotion professionnelle des l'Enseignement catholique **formiris**

formÉlie

VOS ACTIONS CLES	ENJEUX ET POINTS DE VIGILANCE	LE PLUS DE FORMÉLIE
GERER ADMINISTRATIVEMENT LE RETOUR DE FORMATION	<p>Informez vos enseignants sur l'indemnisation de leurs frais de déplacement ou d'hébergement.</p>	<p>Avec FormÉlie vous suivez en temps réel l'état de traitement par Formiris de ces indemnités.</p> <p>Il est possible de demander un règlement intermédiaire pour une session terminée (par exemple pour les formations longues).</p>
FAIRE UN BILAN DU PLAN DE FORMATION EN FIN D'ANNEE SCOLAIRE	<p>Préparer le prochain plan de formation (avec les instances représentatives du personnel par exemple).</p>	<p>FormÉlie met à votre disposition l'historique de vos plans de formation et des tableaux de bord.</p>

FormÉlie est un outil pensé pour faciliter la gestion de la formation.

D'autres axes, comme la communication de l'offre de formation auprès des enseignants et des chefs d'établissement, sont travaillés parallèlement par Formiris.



Posez vos questions à
contact@synadic.fr

Réponse en principe
dans les 48h maximum !



OÙ EN SOMMES-NOUS EXACTEMENT SUR LA PROBLÉMATIQUE DE LA MISE AUX NORMES POUR L'ACCESSIBILITÉ ?

Le 26 février 2014, le Premier ministre a conclu la concertation sur les nouvelles modalités de mise en œuvre du volet accessibilité Handicapés de la loi du 11 février 2005.

Il a annoncé les décisions prises par le gouvernement pour maintenir et renforcer dès 2014 l'objectif de mise en accessibilité, face au retard accumulé et au constat partagé que l'échéance du 1^{er} janvier 2015 devenait un objectif irréaliste pour de nombreux acteurs publics et privés.

Le Premier ministre a confirmé :

- ▶ **La mise en place d'Agendas d'Accessibilité Programmée (Adapte)** qui permettront aux acteurs publics et privés, qui ne seraient pas en conformité avec les règles d'accessibilité au 1^{er} janvier 2015, de s'engager avant fin 2014 sur un calendrier précis et resserré de travaux d'accessibilité au-delà de cette date (délai de 6 ans maximum pour les établissements scolaires, limité à 3 ans pour un ERP de catégorie 5).
- ▶ **L'évolution d'un certain nombre de normes** relatives à l'accessibilité pour permettre à la fois leur simplification et leur actualisation, ainsi qu'une meilleure prise en compte de tous les handicaps.

Précisons qu'il ne s'agit pas d'un report.

À l'heure actuelle, l'échéance est et sera toujours le **1^{er} janvier 2015** pour tous les ERP.

L'**Agenda d'Accessibilité Programmée**, au-delà du fait d'être une bouffée d'oxygène pour les organismes ne pouvant être prêts en 2015, constitue un signal fort pour accélérer la prise de conscience de l'accessibilité par la réalisation d'un état des lieux.

Pour en bénéficier, il sera nécessaire de déposer un dossier **avant le 31 décembre 2014**, en particulier pour les établissements souhaitant bénéficier des dérogations prévues par la loi.

Le calendrier est donc restreint, alors que le processus d'élaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée n'est pas encore totalement connu : chiffrages, planning, dérogations.

La mise en œuvre de ces mesures va dépendre d'un projet de loi d'habilitation à légiférer par ordonnance qui sera présenté au mois d'avril en Conseil des ministres pour une ordonnance publiée à l'été.

Gabriel ANDREÏ



En ces temps de double canonisation de Jean XXIII et de Jean-Paul II, il semble opportun de faire appel à l'un deux pour illustrer cette rubrique.

PRIÈRE POUR LA PAIX

*Dieu de nos pères,
Grand et miséricordieux;
Seigneur de la Paix et de la vie,
Père de tous,
Tu as des projets de Paix et non d'affliction,
Tu condamnes les guerres et tu abats l'orgueil des violents,
Tu as envoyé ton fils Jésus pour annoncer la Paix
à ceux qui sont proches ou loin,
pour réunir les hommes
de chaque race et de chaque origine de toute l'humanité:
plus jamais la guerre, spirale de deuil et de violence;
Non à cette guerre
qui est une menace pour tes créatures
dans le ciel, sur la terre et la mer.*

*En communion avec Marie, la Mère de Jésus,
nous te supplions encore :
parle au cœur des responsables du destin des peuples,
arrête la logique des représailles et la vengeance,
suggère par ton Esprit de nouvelles solutions,
des gestes généreux et honorables,
des possibilités de dialogue et de patiente attente,
qui soient plus féconds que les rapides décisions
de guerre. Accorde à notre époque des jours de Paix.
Plus jamais la guerre.
Amen.*

SAINT JEAN-PAUL II

DEUX PAPES POUR L'ÉTERNITÉ



Ce dimanche 27 avril 2014 restera dans toutes nos mémoires avec la canonisation de Jean XXIII et Jean-Paul II par le Pape François en présence de son prédécesseur le Pape Benoît XVI.

Les pèlerins, venus par milliers du monde entier à Rome pour l'événement, sont bien présents pour rendre grâce qui à Jean-Paul II, qui à Jean XXIII. « Il ne s'agit pas de « papolâtrie », et donc pas de rendre hommage à un homme en particulier, mais bien d'honorer deux serviteurs de l'Église ». Dans l'esprit initié par Benoît XVI, et en décidant de cette double canonisation, le Pape François permet aussi de limiter les excès d'un culte de la personnalité auquel a parfois sacrifié Jean-Paul II, à l'appui d'une médiatisation de tous les instants. L'émotion universelle suite à l'attentat dont il a été victime en 1981, et le pardon à son agresseur quelques années plus tard auront été le symbole d'une médiatisation souvent faite à son corps défendant.

Le charisme de Jean-Paul II n'est en effet plus à démontrer :

- ▶ Il est le premier Homme de l'Est à devenir Pape, avec une part importante dans la chute du communisme, la réception au Vatican le 1^{er} décembre 1989 de Mikhaïl Gorbatchev étant un des temps forts de son pontificat.
- ▶ Précisément dans la lignée de Jean XXIII, Jean-Paul II est un infatigable artisan

du dialogue interreligieux, comme en a témoigné en 2000, entre autres gestes d'ouverture, sa prière devant le Mur des Lamentations à Jérusalem.

- ▶ À peine élu, il sera le premier Pape à se déplacer à Auschwitz, se démarquant en cela de la faiblesse des prises de position de Pie XII, l'un de ses prédécesseurs.
- ▶ Il aura été le grand réconciliateur de l'Église avec la Jeunesse, et pas seulement la jeunesse catholique, avec la promotion des JMJ à travers le monde.

Jean XXIII, élu en 1958 et décédé en 1963, soit à peine 5 années de règne, — contre 27 à Jean-Paul II !, aura surtout marqué l'Église par sa décision d'initier le concile œcuménique Vatican II, qui aura profondément marqué le renouveau de l'Église en l'inscrivant dans l'ère de la modernité.

Vatican II va en effet profondément modifier le rapport des croyants au monde et aux autres religions, en particulier avec les juifs, désormais considérés comme des frères aînés dans la foi et non plus comme les responsables de la mort de Jésus. Cette approche nouvelle, ajoutée à une réforme de la liturgie.

Jean-Paul II, véritable globe-trotter du catholicisme, va porter cette parole renouvelée aux quatre coins de la planète.

Mgr Georges PONTIER, président de la Conférence des Évêques de France a les mots justes : « *Chacun va chercher ce qu'il veut dans ces deux figures de sainteté ; ce sont des modèles sûrs ! Jean XXIII incarne la bonté, la simplicité, celui qui a invité l'Église à ne pas se fermer sur elle-même. Jean-Paul II, lui, représente la force de la foi ; il a marqué plusieurs générations de croyants, réveillant la posture du chrétien dans la société.* »

En conclusion, oui, bienheureux et saints soient les deux grands serviteurs de l'Église qu'ont été Jean XXIII et Jean-Paul II. Dans un précédent bulletin, sur le thème de la Pastorale, nous avions pu nous interroger sur l'opportunité de mettre en œuvre un nouvel *aggiornamento*, un Vatican III ?

Restons humbles en souhaitant que Vatican II aille jusqu'au bout de la réforme. Nos prières accompagnent le Pape François pour encourager l'Église à relever encore bien des défis, en réaffirmant les principes de sa doctrine sociale, en évoluant profondément dans le domaine sociétal et en assouplissant les conditions de sacerdoce de ses plus fidèles serviteurs.

Yannick MORISSET

Rien qu'aujourd'hui, je consacrerai 10 minutes à une bonne lecture en me rappelant que comme la nourriture est nécessaire à la vie du corps, de même la bonne lecture est nécessaire à la vie de l'âme.

Jean XXIII

Vierge courageuse [...] enseigne-nous à traiter les réalités du monde avec un sens très vif de responsabilité chrétienne et dans la joyeuse espérance de la venue du règne de Dieu.

Jean-Paul II

Rien qu'aujourd'hui j'essaierai de vivre ma journée sans chercher à résoudre le problème de toute ma vie.

Jean XXIII

Au temps de la Résurrection, Thomas l'incrédule a découvert l'amour du Sauveur en approchant sa main de la plaie du côté jusqu'au cœur du Ressuscité. Il a cru et proclamé : "Mon Seigneur et mon Dieu!". Donne à ton épouse, l'Église, d'affermir sa foi en revenant sans cesse à ton cœur pour y comprendre, dans une perpétuelle contemplation, qu'elle doit forger sa force d'aimer au "brasier ardent de l'amour vainqueur".

Jean-Paul II

Rien qu'aujourd'hui, je prendrai le plus grand soin de me comporter et d'agir de manière courtoise ; je ne critiquerai personne, je ne prétendrai corriger ou régenter qui que ce soit, excepté moi-même.

Jean XXIII

Mère du Rédempteur [...], fais que, dans le monde, l'Église soit davantage signe et instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout genre humain.

Jean-Paul II



Le quotidien (re)traité

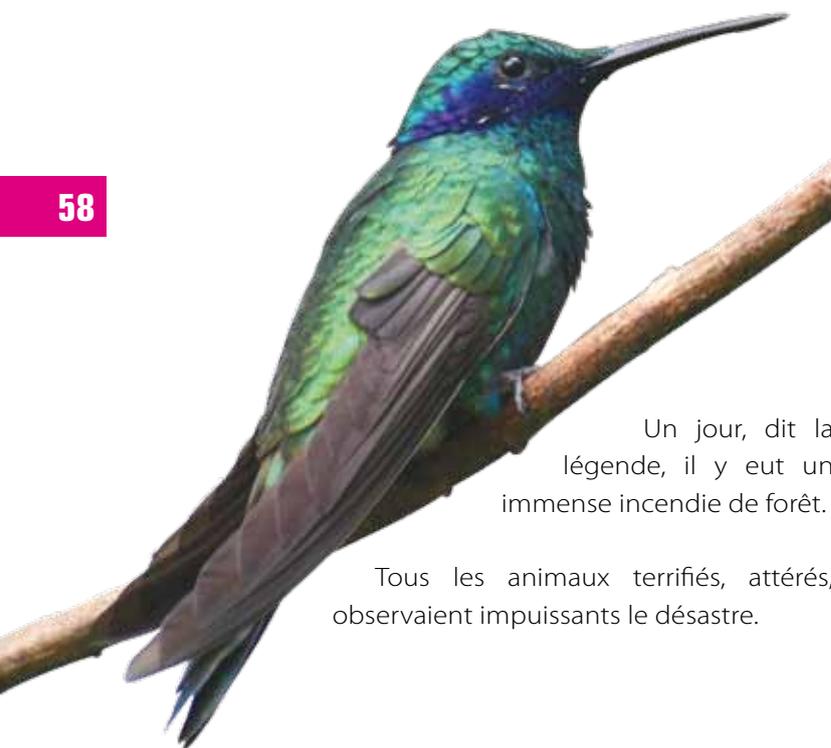
Il est des moments où vous pouvez avoir l'impression de «ramer», seul contre tous. Il est alors difficile de se motiver et de partir chaque jour pour «prêcher la bonne parole» autour de soi.

C'est cependant le combat qu'a mené Pierre RAHBI, seul jadis et reconnu aujourd'hui; aussi je vous invite, comme lui, à vous inspirer de la légende amérindienne du...

Seul le petit colibri s'activait, allant chercher inlassablement quelques gouttes d'eau, avec son bec, pour les jeter sur le feu.

Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit: «Colibri! Tu n'es pas fou? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu!»... Et le colibri lui répondit: «Je le sais, mais je fais ma part!»

Colibri



Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt.

Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre.

L'histoire ne nous dit évidemment pas si l'incendie a pu être éteint... mais si chacun a suivi l'exemple du petit colibri, on peut penser que oui...

Alors, à l'instar du colibri, continuez chaque jour, inlassablement, à «faire votre part» et soyez rassuré car «rien n'est si contagieux que l'exemple» disait LA ROCHEFOUCAULD.

Agriculteur, écrivain et penseur français d'origine algérienne, Pierre RABHI est un des pionniers de l'agriculture biologique et l'inventeur du concept "Oasis en tous lieux". Il défend un mode de société plus respectueux des hommes et de la terre et soutient le développement de pratiques agricoles accessibles à tous et notamment aux plus démunis, tout en préservant les patrimoines nourriciers.



POSTES DE CHEF D'ÉTABLISSEMENT À POURVOIR

DÉSIGNATION ÉTABLISSEMENT

Collège Bobée
29 rue Bellanger
76190 YVETOT

DÉSIGNATION POSTE

Poste de Chef d'établissement
du 2nd degré

EFFECTIFS

Collège de 940 élèves
35 classes
Classes à projets spécifiques

TUTELLE

Diocésaine

PROFIL RECHERCHÉ

- ▶ Expérience de chef d'établissement
- ▶ Capacité à fédérer des équipes, sens de l'organisation
- ▶ Compétences pour manager, coordonner, décider
- ▶ Convictions pastorales et éducatives affirmées
- ▶ Capacités de gestionnaire et compétences pour le dialogue social et la relation humaine
- ▶ Capacités à travailler en lien étroit avec l'OGEC, et la tutelle
- ▶ Investissement pour travailler en réseau avec les établissements de l'enseignement catholique du Pays de Caux

CONTACT

Dossier de candidature avec lettre de motivation, curriculum vitae et photo à adresser à :

Monsieur le Directeur diocésain

Enseignement catholique Haute Normandie

43 Route de Neufchatel 76000 Rouen

Courriel : l.tanvez@srec-hn.com

DÉSIGNATION POSTE

Poste de Chef d'établissement

EFFECTIFS

Collège de 500 élèves

TUTELLE

Diocésaine

PRISE DE FONCTION

Rentrée 2014

MISSION

- ▶ Direction du collège, en lien étroit avec la tutelle du diocèse de Vannes
- ▶ Animation de la communauté éducative, dans un souci d'accompagnement de proximité de chacun
- ▶ Animation de la pastorale
- ▶ Pilotage des différentes dimensions de l'établissement (pédagogie, gestion, immobilier, communication...)
- ▶ Implication dans le rayonnement et le développement de l'institution dans son secteur
- ▶ Enseignement et accompagnement des élèves
- ▶ Assurer le lien avec les écoles du secteur

PROFIL

- ▶ Grand sens éducatif et de lien avec les familles
- ▶ Bonne capacité à fédérer la communauté éducative
- ▶ Investissement dans la pastorale
- ▶ Investissement institutionnel au profit de l'Enseignement catholique
- ▶ Bonne capacité d'innover et d'entreprendre

CONTACT

Dossier de candidature avec lettre de motivation, curriculum vitae et photo à adresser à :

Monsieur le Directeur diocésain de l'Enseignement catholique du Morbihan

DDEC de Vannes • BP 196 • 56005 VANNES cedex

Courriel : ddec56@cbretagne.org

DÉSIGNATION ÉTABLISSEMENT

École, collège, LEG,
Lycée hôtelier avec STS

DÉSIGNATION POSTE

Poste de Chef d'établissement coordinateur

EFFECTIFS

620 élèves
52 enseignants
44 personnels OGEC

TUTELLE

Diocésaine

PRISE DE FONCTION

Rentrée 2014

MISSIONS

Assurer le bon fonctionnement de la structure et la coordination de l'ensemble scolaire.

- ▶ Proposer et accompagner les évolutions, en s'inscrivant dans la dynamique diocésaine.
- ▶ Garantir la dynamique de l'animation pastorale, dans le respect de la diversité des publics, et en lien avec l'Église locale.
- ▶ Garantir la pertinence des projets pédagogiques et éducatifs au regard des spécificités et contraintes des différentes filières, en cohérence avec le projet d'établissement.
- ▶ Être à l'écoute de l'évolution des besoins et attentes de l'environnement professionnel et institutionnel.
- ▶ Contribuer à la dynamique interétablissements de l'enseignement catholique Berry-Loiret.

PROFIL DU CANDIDAT :

- ▶ Une première expérience de direction d'établissement ayant permis de développer des compétences managériales : animation d'équipe, délégation, écoute, dialogue.
- ▶ Capacité de réflexion stratégique et d'impulsion de l'innovation.
- ▶ Capacité d'analyse et de prise de recul.
- ▶ Capacité à gérer des projets et budgets conséquents
- ▶ Homme/femme de conviction et d'engagement au service des valeurs évangéliques. expérience

CONTACT

Dossier de candidature avec lettre de motivation, curriculum vitae et photo à adresser à :

M. Raphaël ORTEGA • DIEC Berry-Loiret • Maison Saint Vincent

51 boulevard Aristide Briand 45000 ORLÉANS

POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT À POURVOIR

DÉSIGNATION ÉTABLISSEMENT

Collège Saint-Joseph
4 rue Émile Combes - BP52
29770 AUDIERNE

DÉSIGNATION POSTE

Poste de Directeur (rice) Adjoint(e)

EFFECTIFS

175 élèves

TUTELLE

La Menais

PRISE DE FONCTION

Rentrée 2014

Le Directeur Adjoint du Collège Saint-Joseph travaille en réseau avec ses collègues des autres établissements du secteur (Pont-Croix et Douarnenez) et en collaboration avec le chef d'établissement basé à Douarnenez. Il dispose d'une réelle autonomie en matière de pédagogie et d'organisation. Il participe à l'élaboration des budgets et est chargé de les mettre en œuvre. Il anime l'équipe et développe l'innovation pédagogique. Il est l'interlocuteur des familles.

CONTACT

Dossier de candidature avec lettre de motivation, curriculum vitae et photo à adresser à :

M. Jean GUÉGUEN

Chef d'établissement

Courriel : jean.gueguen@lamennais.fr

DÉSIGNATION ÉTABLISSEMENT

Groupe Scolaire Notre Dame - Saint-Joseph
6 rue Galilée
18100 VIERZON

DÉSIGNATION POSTE

Poste de directeur (rice) Adjoint(e)
pour le LP

EFFECTIFS

300 élèves

TUTELLE

Diocésaine

PRISE DE FONCTION

Rentrée 2014

Le Directeur Pédagogique du lycée professionnel dispose d'une réelle autonomie. Il est impliqué dans la dimension pastorale, et veille à la qualité de l'enseignement. Il doit être capable d'animer une équipe de 30 enseignants.

Le poste est à pourvoir à partir de septembre 2014.

Le candidat doit avoir une expérience du lycée professionnel et assurera 10 heures d'enseignement.

CONTACT

Dossier de candidature avec lettre de motivation, curriculum vitae et photo à adresser à :

M. le Chef d'établissement Bruno VIDARD

6 rue Galilée 18100 Vierzon

Courriel : direction@notre-dame-vierzon.fr

POSTES D'ANIMATEUR EN PASTORALE SCOLAIRE

DÉSIGNATION ÉTABLISSEMENT

Institution Lamartine
41 rue Georges GIRERD
01300 BELLEY

DÉSIGNATION POSTE

Poste d'Animateur en pastorale scolaire
du 2nd degré

EFFECTIFS

Collège de 350 élèves (12 classes)
Lycée général et technologique
de 200 élèves (11 classes)
Lycée professionnel de 30 élèves (3 classes)

TUTELLE

Diocésaine

PRISE DE FONCTION

Rentrée 2014

MISSIONS

- ▶ Animation Pastorale
- ▶ Coordination de l'équipe de pastorale/des catéchistes
- ▶ Heures devant les élèves (Catéchèse et Culture chrétienne)
- ▶ Mise en place de projets pastoraux (retraites, veillées...)

PROFIL

- ▶ Engagement personnel en Église
- ▶ Intérêt évident pour l'éducation de la jeunesse à travers une vision chrétienne
- ▶ Adhésion au Projet de l'Enseignement Catholique
- ▶ Disponibilité, réactivité, force de proposition...

COMPÉTENCES REQUISES

- ▶ Formation supérieure (Baccalauréat ou plus)
- ▶ Expérience antérieure d'APS appréciée (non impérative)
- ▶ Connaissance de l'enseignement catholique appréciée

PRÉROGATIVES

- ▶ Membre du Conseil de Direction

COMPÉTENCES REQUISES

- ▶ Poste à mi-temps ou à temps complet, avec heures d'enseignement possibles
- ▶ CDI avec période d'essai, renouvelable une fois
- ▶ Convention Collective Enseignement Catholique

CONTACT

Dossier de candidature avec lettre de motivation, curriculum vitae et photo à adresser à :

M. le Directeur - Institution Lamartine

41 rue Georges Girerd 01300 BELLEY

Courriel : direction@lamartine-belley.org

RECHERCHES DE POSTE

Femme, 2 enfants

RECHERCHE POSTE DE CHEF D'ÉTABLISSEMENT OU DE DIRECTRICE

EXPÉRIENCES

Enseignante depuis 14 ans dans l'Enseignement catholique, actuellement en formation à l'école des cadres missionnés. Professeur principal, responsable accompagnement éducatif, plusieurs expériences en tant que directrice dans sociétés parisiennes.

Sens de la responsabilité, rigueur, innovation pédagogique, adepte des projets, fédératrice d'équipes, motivation, implication réelle dans le métier et sur le terrain.

Recherche de préférence un poste sur les départements suivants : 31-32-81-82, mais étudie toutes propositions.

CONTACT

Marie-Dominique DELMAS • Courriel : delmas.sta@free.fr • Tel. 06 68 72 02 67

Femme, 43 ans, célibataire, sans enfant

RECHERCHE POSTE D'ADJOINT DE DIRECTION ET/OU DE CPE

EXPÉRIENCES

Depuis septembre 2013, adjointe en charge de la Vie Scolaire d'un collège de 380 élèves en Isère.

6 ans d'expérience en qualité de CPE (en lycée polyvalent), précédés de 12 ans d'enseignement d'Histoire- Géographie et Français en collège et lycée.

Validation de la formation de Cadre d'Éducation en décembre 2012.

Adaptabilité, sens des responsabilités, rigueur, sens du relationnel.

Mobile et disponible, préférence pour les régions du grand ouest.

MOTIF DE LA RECHERCHE

Compression de personnel entraînant la suppression de mon poste en septembre 2013 ; changement de direction en cours d'année et poste de CPE incertain pour la rentrée 2014.

CONTACT

Florence ROUX • Courriel : floroux2002@yahoo.fr • Tel. 06 80 98 62 33

Homme, marié, 3 enfants

RECHERCHE POSTE DE CHEF D'ÉTABLISSEMENT OU DIRECTEUR ADJOINT

MOTIF DE MA RECHERCHE

Fermeture de la section UFA en septembre 2014.

FORMATION ET EXPÉRIENCES

Formation de Chef d'établissement en 2008. Professeur PLP2 en vente et Économie-Droit.

Expérience dans l'Enseignement catholique depuis 20 ans, je suis actuellement Cadre administratif et pédagogique : responsable UFA depuis 2011, coordinateur Formaposte : mise en place de la formation CAP DOSC, participation hebdomadaire au Conseil de Direction, responsable de niveau : animation pédagogique d'une équipe d'enseignants, élaboration des emplois du temps, responsable communication Pastorale.

QUALITÉS DÉVELOPPÉES

Sens des responsabilités. Confidentialité. Management. Efficacité. Méthode, rigueur et organisation. Capacité d'adaptation.

Je sais être à l'écoute des membres de la communauté éducative en instaurant une relation de confiance. Je souhaite utiliser mon expérience professionnelle dans une nouvelle mission.

Disponible et mobile.

Secteurs recherchés : Paris et Région Parisienne, prêt à étudier toutes les propositions.

CONTACT

Éric BÉCOURT • Courriel : becourt.eric@orange.fr • Tel. 06 60 38 18 71

RECHERCHE POSTE D'ADJOINT EN PASTORALE SCOLAIRE

EXPÉRIENCES

Titulaire d'un master 2 Européenne de Management interculturel et de médiation interreligieuse et d'un DU de Formateur en animation d'atelier d'écriture.

Plus de vingt années de travail auprès de publics fort différents y compris en Afrique et Asie.

Auteure d'album jeunesse.

Mixité de missions possibles : pastorale, enseignement, ateliers d'écriture...

Prête à travailler en internat ou dans des milieux atypiques.

Une belle personne chaleureusement recommandée par Yves RUELLAN.

CONTACT

Yves RUELLAN • Courriel : ruellan.esj@wanadoo.fr

Homme, 48 ans, marié, 3 enfants

RECHERCHE POSTE DE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

FORMATION ET EXPÉRIENCES

Formation de chef d'établissement en 1999. Professeur certifié en Arts Plastiques.

Chef d'établissement depuis septembre 2000.

Actuellement Chef d'établissement coordonnateur d'un groupe scolaire composé d'une école, d'un collège et d'un lycée avec internat pour un total de 500 élèves depuis 6 ans, je souhaite poursuivre ma mission dans une structure similaire mais plus importante.

Après quatorze ans d'expérience, dans le cadre de mon évolution professionnelle, je suis prêt à m'investir dans la responsabilité d'un lycée professionnel ou dans l'enseignement supérieur

tout en travaillant en équipe avec des adjoints.

QUALITÉS DÉVELOPPÉES

Conscientieux et opiniâtre dans mes missions pédagogiques, éducatives et pastorales, je souhaite m'investir dans de nouveaux projets avec les équipes dans un nouvel établissement.

J'aime le relationnel et les valeurs humaines. Je souhaite utiliser mon expérience dans une nouvelle mission.

CONTACT

Dominique RIMBOT • Courriel : dom@rimbot.fr • Tel. 06 79 59 89 74

Homme

RECHERCHE POSTE DE CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION, RESPONSABLE DE VIE SCOLAIRE

EXPÉRIENCES

Cadre éducatif, 20 ans d'expérience, interlocuteur privilégié de tous les partenaires de la communauté éducative recherche poste pour la rentrée de septembre 2014

ATOUS

Polyvalence, rigueur, disponibilité, écoute, forte capacité d'adaptation, porteur de projets, autorité naturelle.

Formation à la Communication Non Violente et au coaching d'équipe.

Expérience d'encadrement en collège, lycée général et technologique, section européenne et/ou internationale, chef de centre pour les épreuves du baccalauréat, organisateur/coordonateur de différents examens ou épreuves (ASSR, devoirs sur table, examens blancs, etc.), internat et externat.

Certification EAAD, formateur national de secourisme (PSC1) pour les personnels et élèves, gestion de la sécurité en ERP et de différents prestataires de services.

CONTACT

Gilles LEMEUNIER • Courriel : gilleslemeunier@yahoo.fr • Tel. 06 63 55 90 54



KOULIBIAC DE SAUMON

Originnaire de Russie et apparu en France au XIX^e siècle, le mot vient de l'allemand Kohlgeback, « pâté au chou ».

Préparation de la garniture

Préparer le filet de saumon, enlever les arêtes, saler poivrer, réserver au frais pendant 1h.

Émincer les champignons et les faire revenir dans un mélange beurre/huile avec les deux échalotes ciselées.

Hacher l'ensemble.

Laver, équeuter et faire cuire les épinards dans un grand volume d'eau salée.

Cuire le riz, l'assaisonner.

Cuire les œufs 8 mn afin d'obtenir des œufs durs.

Les passer sous l'eau froide et les écaler.

Ingrédients pour 6 personnes :

800g de filet de saumon
300g d'épinards en branche
300g de champignons de Paris
2 échalotes
150g de riz basmati
6 œufs
5 cl de crème fraîche liquide

Montage et cuisson

Séparer la pâte feuilletée en deux et l'étaler.

Déposer la première abaisse sur une plaque allant au four et recouverte de papier sulfurisé.

Lui donner une forme de poisson.

Répartir le riz sur le feuilletage en laissant 3 cm de rebord puis déposer le saumon.

Recouvrir le saumon par les épinards puis le hachis de champignons et échalotes et la crème fraîche.

Déposer enfin les œufs durs et couvrir le tout avec la deuxième abaisse.

Rouler les bords, les souder avec un peu d'eau.

Dorer au jaune d'œuf mélangé avec un peu d'eau.

Faire cuire 25 mn
à four chaud (200°C)

On peut servir ce kouloubiac avec une salade verte et/ou une petite sauce au beurre blanc ou citronnée...

BON APPÉTIT !

Marie-Sixtine MALGOUYRES
et Françoise OLLIVIER



Synadic

2-4, rue Chaintron
92120 MONTROUGE
Tél. 01 55 48 04 57
Fax : 01 55 48 04 58
contact@synadic.fr
www.synadic.fr

